
RAPPORT 2023

DU CONSEIL COMMUNAL
SUR L'ACTIVITÉ DE
L'ADMINISTRATION
COMMUNALE

LES CHIFFRES MENTIONNES ENTRE PARENTHÈSES DANS
CE RAPPORT FONT RÉFÉRENCE À L'ANNÉE 2022

Organigramme

CONSEIL DE VILLE (Législatif)

CONSEIL COMMUNAL (Exécutif)

**DEPARTEMENT
COHESION SOCIALE,
JEUNESSE ET LOGEMENT
(CSJL)**

**SERVICE COHESION
SOCIALE, JEUNESSE ET
LOGEMENT**

- Agence AVS et Office de l'emploi
- Maison de l'Enfance
- Espace-Jeunes
- Ludothèque
- Conseil delémontain des jeunes

**DEPARTEMENT CULTURE,
SPORTS ET ECOLES
(CSE)**

**SERVICE CULTURE,
SPORTS ET ECOLES**

- Bibliothèques de la Ville
- Centre sportif
- Ecoles

**MAIRIE ET PROMOTION
ECONOMIQUE
(MPE)**

CHANCELLERIE

- Contrôle des habitants

SERVICE DU PERSONNEL

SERVICE FINANCIER

- Comptabilité
- Impôts et cadastre

SERVICE INFORMATIQUE

POLICE MUNICIPALE

POMPIERS

**DEPARTEMENT ENERGIE
ET EAUX
(EE)**

**SERVICES
INDUSTRIELS**

- Secteur eau potable et gaz naturel
- Secteur réseaux électriques
- Secteur clientèle
- Secteur services partagés

**DEPARTEMENT
URBANISME,
ENVIRONNEMENT ET
TRAVAUX PUBLICS
(UETP)**

**SERVICE URBANISME,
ENVIRONNEMENT ET
TRAVAUX PUBLICS**

- Secteur bâtiments et environnement
- Secteur urbanisme et permis de construire
- Secteur travaux publics

1. DEPARTEMENT DE LA MAIRIE ET DE LA PROMOTION ECONOMIQUE.....5

1.1.	Interventions déposées par le Conseil de Ville	5
1.2.	Votations – Elections	5
1.3.	Conseil de Ville.....	6
1.4.	Conseil communal.....	6
1.5.	Administration générale et Chancellerie communale.....	7
1.6.	Communication	7
1.7.	Service du personnel.....	7
1.8.	Archives	10
1.9.	Commission de conciliation en matière de bail.....	11
1.10.	Contrôle des habitants.....	11
1.11.	Jumelages.....	12
1.12.	Commission de la mairie	12
1.13.	Service de police.....	13
1.14.	Centre de Renfort d'Incendie et de Secours (CRISD).....	15
1.15.	Protection civile	16
1.16.	Service financier.....	16
1.17.	Secteur informatique	19

2. DEPARTEMENT DE LA COHESION SOCIALE, DE LA JEUNESSE ET DU LOGEMENT 22

2.1.	Prestations et activités 2023 pour l'ensemble du Département : les chiffres	22
2.2.	Commissions.....	23
2.3.	Cohésion sociale.....	23
2.4.	Jeunesse.....	25
2.5.	Logement.....	27

3. DEPARTEMENT DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DES ECOLES 28

3.1.	Sports	29
3.2.	Culture	30
3.3.	Bibliothèque municipale.....	31
3.4.	École primaire	32

4. DEPARTEMENT DE L'ENERGIE ET DES EAUX34

4.1.	Commission de l'énergie et des eaux.....	34
4.2.	Section réseaux électriques, éclairage public, production d'électricité renouvelable	34
4.3.	Section de l'eau potable et du gaz	37
4.4.	Section des services partagés	40
4.5.	Section service clientèle	41

5. DEPARTEMENT DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS.....44

5.1.	Aménagement local et urbanisme.....	44
5.2.	Permis de construire et police des constructions.....	45
5.3.	Maisons individuelles et jumelées publiées	46
5.4.	Montants investis et logements construits.....	46
5.5.	Projet d'agglomération.....	48

5.6.	Transports Urbains Delémontains (TUD)	48
5.7.	Bâtiments et terrains communaux, sites et monuments protégés	48
5.8.	Routes, rues et trottoirs, mobilité douce	49
5.9.	Canalisations – PGEE	49
5.10.	Cours d'eau et projet « Delémont marée basse »	49
5.11.	Déchets.....	50
5.12.	Environnement, places de jeux, affichage public, réclames et enseignes	50

1. DEPARTEMENT DE LA MAIRIE ET DE LA PROMOTION ECONOMIQUE

Responsable : M. Damien Chappuis, maire

Préambule

Ce rapport de gestion de l'administration pour l'année 2023 a été réduit dans son volume en comparaison de ceux des années précédentes. Les services se sont focalisés sur une synthèse des éléments les plus importants. Certains sont disponibles sur le site Internet et ne sont plus repris dans ce rapport. A défaut d'être exhaustif, l'objectif est de fournir aux lectrices et lecteurs les informations les plus pertinentes et utiles à la compréhension du fonctionnement de l'administration communale. Les services se tiennent à disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cette première année de la législature 2023-2027 a permis aux nouvelles autorités élues de prendre leur fonction dans un contexte international difficile avec la poursuite de la guerre en Ukraine et l'éclatement d'un conflit ouvert au Proche-Orient. Les incertitudes qui en découlent pèsent sur l'économie, le commerce et l'énergie. Dans ce dernier domaine, une certaine accalmie a permis une diminution des prix.

Au niveau local, les comptes 2022 bouclant sur un déficit de 3,3 millions de francs ont conditionné la préparation du programme de législature et celle du budget 2023. Le Conseil communal a demandé un audit auprès d'un bureau externe afin de dégager rapidement des propositions d'économie. Cette situation financière délicate implique un retour à l'équilibre du bilan en 2027 et conditionnera non seulement les budgets mais les également la planification financière de cette législature.

1.1. Interventions déposées par le Conseil de Ville

L'ensemble des interventions déposées par les membres du Conseil de Ville sont consultable sur la page « Interventions parlementaires du Conseil de Ville

1.2. Votations – Elections

Le Corps électoral s'est rendu une fois aux urnes pour se prononcer sur un objet communal, comme indiqué ci-dessous.

Votation du 12 mars 2023

- Crédit de 13'500'000.- en faveur d'un nouveau bâtiment scolaire sur le secteur des Arquebusiers. - Accepté par 1'301 voix contre 531 (participation : 20.5%).

Vote par correspondance

Le vote par correspondance reste le moyen de vote nettement privilégié avec en moyenne près de 85% des votants qui le choisissent. Pour rappel, ce taux se montait à environ 30% du total des votants en 1999 lors de son introduction.

1.3. Conseil de Ville

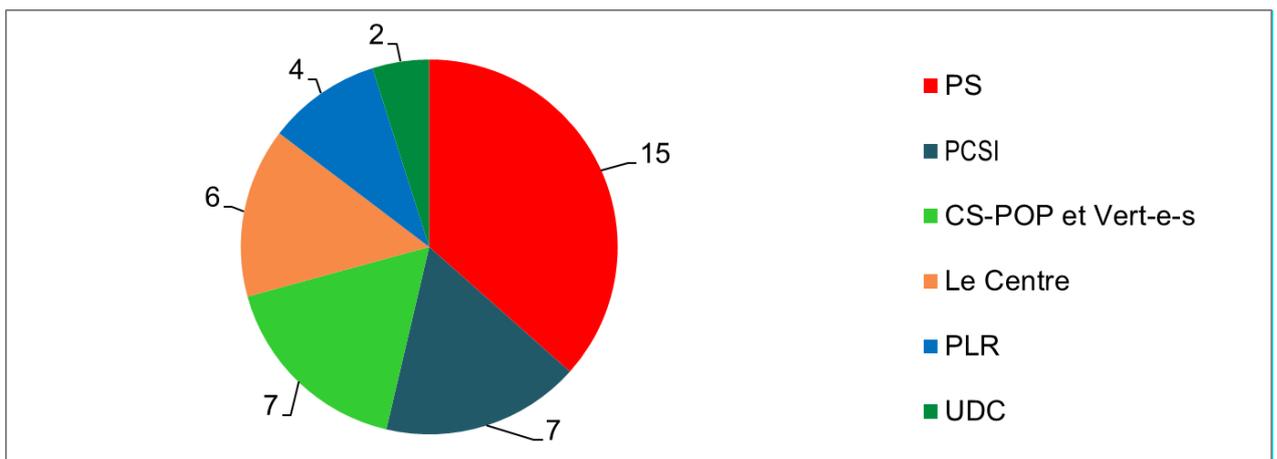
Le Bureau était composé comme suit :

Président : M. Khelaf Kerkour, le CENTRE
1^{er} vice-président : M. Pascal Domont, PLR et PVL
2^e vice-président : M. Michel Rion, CS-POP et VERT-E-S
Scrutatrices : Mme Pauline Rais, PCSI
Mme Noémie Chiffelle Lachat, PS

Secrétaire : Mme Catherine Friedli

Les autres membres du Conseil de Ville figurent sur la [page Internet des membres de la législature](#).

Répartition des 41 sièges au Conseil de Ville



Le Conseil de Ville a tenu 12 séances alors que le Bureau s'est réuni à 22 reprises.

Au cours de l'année, 1 résolution, 26 questions écrites, 16 interpellations, 7 postulats et 18 motions ont été déposés.

Objets soumis au Conseil de Ville par le Conseil communal

Le Conseil de Ville a accepté les 42 objets soumis par le Conseil communal.

1.4. Conseil communal

Président : M. Damien Chappuis, PCSI, Mairie et promotion économique

Vice-maire : M. Claude Schluchter, PS, Culture, sports et écoles

Membres : Mme Murielle Macchi-Berdar, PS, Energie et eau,
M. Emmanuel Koller, Urbanisme, environnement et travaux publics
M. Patrick Chappuis, PCSI, Cohésion sociale, jeunesse et logement

Secrétaire : Mme Edith Cuttat Gyger, chancelière communale jusqu'au 30 avril 2023
M. Nicolas Guenin, chancelier communal dès le 1^{er} mai 2023

En 2023, le Conseil communal a tenu 39 séances hebdomadaires, le mardi matin.

Délégations et représentations du Conseil communal

Comme l'a souhaité le Législatif, la liste des délégations et représentations du Conseil communal est toutefois disponible sur le site internet de la Ville, [rubrique Conseil communal](#).

1.5. Administration générale et Chancellerie communale

La Chancellerie communale est le service principal et central de l'Administration communale delémontaine. Elle assure dans ce cadre la liaison entre le Conseil communal, le Conseil de Ville et les services communaux, et en coordonne les très nombreuses activités. La Chancellerie s'efforce de développer la transversalité entre service en formalisant des processus communs et en favorisant la collaboration entre services. Elle assure le secrétariat de la commission spéciale de révision du Règlement d'organisation de la Commune municipale. La Chancellerie organise la traditionnelle Fête des Rois le 6 janvier.

1.6. Communication

L'unité de communication est en charge du développement de la stratégie de communication de la Ville et du déploiement des axes et canaux de communication. Elle met en place des actions de communication tant au niveau institutionnel que pour les projets des services communaux. Elle organise la communication pour l'ensemble des manifestations communales. Elle gère les différents outils de communication de la Ville, ainsi que les relations avec les médias – rédaction de communiqués de presse, organisation de conférences de presse, suivi des questions médias. Elle rédige et développe des contenus (texte et multimédia) pour l'entier des services.

Un partage de poste a été mis en place pour le poste de chargé de communication. Il est occupé à 100% par deux personnes à 50% depuis le 1^{er} avril 2023.

Outils de communication propres utilisés en 2023 :

- journal communal « Delémont.ch » (9 éditions) ;
- site internet www.delemont.ch ;
- Facebook et Instagram : utilisation pour des événements ponctuels uniquement (Fête de la transition, Danse sur la Doux, Clean Up Day, Fête du 1^{er} août) ;
- La Chronique : newsletter mensuelle interne (depuis mai 2023).

Quelques projets de communication initiés ou en cours en 2023 :

- refonte de l'identité visuelle ;
- création d'un intranet ;
- élaboration d'une stratégie pour les réseaux sociaux ;
- création d'un nouveau plan de Ville.

1.7. Service du personnel

L'année 2023 a permis de finaliser le projet de révision totale du Règlement de service pour le personnel communal. Après la validation par les représentantes et représentants du personnel (Commission du personnel, syndicats) et le préavis positif de la Commission de la mairie, le Conseil communal a soumis la version finale au Conseil de Ville. Ce dernier s'est prononcé favorablement et a accepté la proposition de nouveau Règlement du personnel lors de sa séance du 11 décembre. Le Service du personnel a en outre conduit les travaux préparatoires nécessaires à l'entrée en vigueur du nouveau règlement dès le 1^{er} janvier 2024.

Les activités du Service du personnel ont en outre consisté à poursuivre les travaux d'optimisation des outils et processus de gestion RH (système de gestion du temps de travail, des activités et des heures supplémentaires, élaboration d'un système de contrôle interne, contrôle des processus salaire, suivi des budgets et des charges de personnel, etc.). Des mesures de contrôle ont été également menées afin de vérifier que l'égalité salariale reste bien respectée au sein de l'Administration municipale.

En matière de sécurité au travail, les démarches ont été entamées pour redéfinir l'organisation interne et garantir l'application uniforme des mesures de sécurité au travail au sein de tous les services, ceci conformément aux dispositions légales en la matière. Diverses mesures de contrôle et d'audit de sécurité ont été planifiées et seront poursuivies en 2024.

Effectif du personnel communal

En janvier 2023, la dotation totale maximale autorisée du personnel communal équivalait à 189,14 équivalents plein temps (EPT), contre 186,44 au 1^{er} janvier 2022, le Conseil de Ville ayant en effet validé la création de 1,7 postes d'agents administratifs aux Services industriels ainsi qu'un poste à 100% de chargé de communication.

Au cours de l'année 2023, l'occupation effective des postes par le personnel communal s'est montée à un total maximal de 183,6 équivalents plein temps (contre 183,59 en 2022). La répartition des postes est détaillée dans le tableau ci-dessous.

Département	Effectif théorique maximal (selon liste des emplois autorisée par le CV)	Effectif réel maximal (occupation effective des postes en 2023)	Effectif réel minimal (au 31.12.2023)
Mairie et promotion économique	38,4	38	34
Culture, sports, écoles	17	17	17
Cohésion sociale, jeunesse et logement	46,96	43,61	43.61
Energie et eaux	35,2	35,1	35.1
Urbanisme, environnement et travaux publics	51,58	51,38	50.88
Total	189,14	185,09	180.59

La différence entre l'effectif théorique et l'effectif réel minimal (colonne de droite) a représenté un total de 8.55 EPT en fin d'année et s'est réparti entre les Départements de la Municipalité de la façon suivante :

- **Mairie et promotion économique (différence de 4,4 EPT)**
Le différentiel résiduel de 4,4 EPT s'explique par une occupation de deux postes à taux partiel (80% au lieu de 100% pour un total de 0.4 EPT) ainsi que par la vacance de 4 postes d'agents de police. Malgré les efforts de recrutement, il n'a pas été possible de compenser les démissions de ces agents à fin 2023. Les efforts sont poursuivis pour combler les effectifs en 2024.
- **Cohésion sociale, jeunesse et logement (différence de 3.35 EPT)**
Dans le cadre de l'optimisation de l'encadrement éducatif (postes nécessaires par rapport au taux de remplissage réel), l'occupation de 3.35 postes ne s'est pas avérée nécessaire au bon fonctionnement de la Maison de l'Enfance en 2023. Cette économie de postes a notamment permis de limiter l'évolution des charges de fonctionnement de la Maison de l'Enfance.
- **Energie et eaux (différence de 0,1 EPT)**
Le différentiel résiduel de 0,1 EPT s'explique par une occupation d'un poste à taux partiel (90% au lieu de 100%).
- **Urbanisme, environnement et travaux publics (différence de 0,7 EPT)**
Un différentiel résiduel 0,2 EPT s'explique par une occupation d'un poste à taux partiel (80% au lieu de 100%). De plus, 50% de poste de voyer ont pu être « économisés » dans le cadre de l'optimisation de fonctionnement de la Voirie et n'ont pas été réoccupés après la démission du titulaire.

Départs, arrivées

En 2023, 18 nouvelles collaboratrices ou nouveaux collaborateurs ont fait leur entrée à la Municipalité. Ces arrivées ont ainsi permis de compenser partiellement les 20.9 EPT vacants ou partiellement vacants : 16 départs annoncés (départs en retraite, démissions ou fins de rapports de travail) et un poste à temps partiel à compléter. Le solde des postes vacants explique la réduction totale d'effectif par rapport à 2022 (voir tableau ci-dessus).

Il convient de préciser que, dans le cadre de l'audit financier initié en 2023, des réflexions ont été menées afin de pouvoir limiter les augmentations de charges de personnel dans les années. Dans ce contexte, les réoccupations de poste ont systématiquement été soumises à une procédure visant à appliquer une période d'attente de 3 mois minimum et à une analyse permettant d'évaluer le taux d'occupation réellement nécessaire à court et moyen termes. Ces mesures seront poursuivies au-delà de 2023 afin de permettre à terme une optimisation de fonctionnement et une limitation, voire une réduction progressive des effectifs.

Personnel auxiliaire

Le nombre total de personnes engagées en qualité d'auxiliaires durant l'année s'est élevé à 158 personnes, contre 177 en 2022. Elles se répartissent de la manière suivante :

- 39 (45 en 2022) auxiliaires permanents à faible taux (p. ex. personnel de nettoyage conciergerie et écoles, auxiliaires surveillants au Centre sportif, etc.) ;
- 98 (83) personnes ont été engagées pour des travaux saisonniers (grands nettoyages écoles, surveillance piscine extérieure), pour des travaux ou projets spécifiques à durée limitée et pour des remplacements nécessaires en cas de maladie et accidents de longue durée ;
- 21 (21) personnes engagées « sur appel » pour effectuer des remplacements urgents à la Maison de l'Enfance).

Perfectionnement professionnel et formation continue

Le perfectionnement professionnel fait chaque année l'objet d'une attention particulière au sein de l'Administration communale, avec une offre de cours variée et correspondant aux besoins spécifiques de la fonction publique.

En 2023, 8 personnes ont pu suivre les différents cours proposés dans l'offre de formation de la République et Canton du Jura.

La Municipalité a également financé des formations plus conséquentes (CAS, brevets fédéraux, formations spécifiques au domaine ou métier) s'inscrivant dans une logique de développement de compétences et d'expertise. En 2023, 11 collaboratrices ou collaborateurs ont été soutenus dans le cadre de formations certifiantes spécifiques à leurs domaines d'activité.

Formation professionnelle

En qualité d'entreprise formatrice, l'administration municipale s'est engagée activement afin d'offrir les conditions d'encadrement optimales à plus de 30 personnes engagées dans un cursus de formation en 2023. A ce titre, la Municipalité peut compter sur la collaboration d'une vingtaine de collaboratrices et collaborateurs au bénéfice de la formation de formatrice ou formateur en entreprise, qui s'engagent activement pour assurer le développement optimal des compétences des jeunes en apprentissage ou en stage et leur permettre d'achever leur formation avec succès.

Les effectifs des personnes en formation étaient répartis de la façon suivante :

- 20 personnes en apprentissage et 2 en préapprentissage ;
- 9 stagiaires en entreprise longue durée (écoles supérieures de gestion) ;
- 1 stagiaire universitaire (stage 1^{er} emploi) ;
- 10 personnes en stage post-CFC ou en cours de formation d'une durée de six mois à la Maison de l'Enfance et à l'Espace-Jeunes.

En 2023, neuf personnes arrivées au terme de leur formation avec succès ont obtenu leur CFC (2 agentes en information documentaire, 1 informaticien, 4 employées et employé de commerce) et leur diplôme HEG (2 personnes).

Intégration professionnelle

La Municipalité veille à assumer un rôle actif dans le processus d'intégration professionnelle et a développé plusieurs axes de collaboration afin de permettre à des personnes de bénéficier de passerelles d'accès au marché du travail. Dans cette optique, l'Administration communale a conclu des conventions avec l'AJAM afin d'accueillir des personnes issues de la migration dans le cadre de stage d'intégration de 6 mois. Elle a également collaboré avec l'ORIF et l'AI pour encadrer des personnes en réorientation professionnelle et collabore à des programmes d'occupation pour chômeurs ou avec Caritas. La Municipalité offre également 1 à 2 places de travail à des personnes en situation de handicap. Ces collaborations, qui ont permis à une dizaine de personnes d'accéder à une expérience professionnelle en 2023, seront poursuivies ces prochaines années.

Statistiques des absences du personnel

Ci-dessous les absences globales du personnel pour cause de maladie ou accident.

Durée et type d'absence	Maladie		Accidents professionnels		Accidents non professionnels		Total	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Nombre de jours d'absence	2'298	2'462	79	88	492	647	2'869	3'197
Nombre de cas reconnus par les assurances (APGM et assurance-accidents)	8	15	21	9	53	54	82	78
Taux d'absentéisme	4.23%	4.37%	0.14%	0.16%	0.89%	1.14%	5.26%	5.67%

Commentaires explicatifs concernant les chiffres d'absence :

- L'augmentation des absences, constatée de façon très importante en 2022, s'est maintenue en 2023 et les chiffres d'absence sont très légèrement supérieurs à ceux de l'année précédente. Une inflexion des chiffres d'absence n'a malheureusement pas pu être constatée. Le taux d'absentéisme est passé de 4.36% en 2021 à 5.26% en 2022 et 5.67% en 2023 (ces chiffres correspondent à environ 8.7 jours d'absence par personne en 2021, 11 jours en 2022 et 11,4 jours en 2023). Cette tendance à une augmentation importante a été constatée de façon générale au niveau suisse depuis 2 ans et ce, indépendamment du domaine d'activité ou du type d'organisation (publique ou privée).
- Les cas d'absence de longue durée maladie impliquant l'ouverture d'un dossier auprès de notre assurance perte de gain ont augmenté (15 cas contre 8 en 2022), de même que le nombre total de jours d'absence. Ces cas présentant des problèmes de santé complexes ont généré des durées de traitement et d'incapacité importantes (ex. plusieurs cas de Covid long, cancers, maladies chroniques et/ou invalidantes, dépressions, etc.) avec un impact significatif sur le taux d'absence général du personnel.
- Les cas d'accidents professionnels ont été réduits en 2023 (9 cas contre 21 en 2022) et concernent pour la moitié des cas bagatelles. D'une façon générale, l'évolution du nombre de cas d'accidents professionnels sur les 5 dernières années reste très positive et meilleure que la moyenne dans des branches d'activité comparées.
- Les absences pour accidents non professionnels ont légèrement augmenté en 2023 avec un cas supplémentaire (54 cas en 2023 contre 53 en 2022). Les statistiques restent assez élevées comparativement à la branche d'activité. Diverses mesures d'analyse et de prévention seront prévues pour permettre une amélioration de la situation.
- Le Service personnel continue de mettre en place des mesures d'accompagnement ciblées pour soutenir les personnes en arrêt de longue durée (adaptation provisoire du taux de travail et du cahier des charges, collaboration avec le médecin, collaboration accrue avec l'assurance-invalidité et l'assureur perte de gain maladie, etc.) afin de faciliter leur réintégration au poste de travail et de réduire la durée d'incapacité.

1.8. Archives

Généralités

En 2023, l'archiviste a opéré la refonte des boîtes concernant les bibliothèques et ludothèque. Elle a effectué une recotation partielle des archives des Finances. Elle a reçu en don des ouvrages auxquels elle avait contribué. Elle a procédé au déménagement et au traitement des archives versées par la Chancellerie sortante et la Chancellerie, le MJAH, l'Espace-Jeunes, Courchapoix et le Parti Libéral. Elle a participé à différentes réflexions (communale sur les tâches des collaborateurs et l'inventaire du mobilier, et cantonale sur la documentation audiovisuelle). Elle a créé des dossiers sur les anciens archivistes et sur Delémont'BD et a débuté le tri des photographies à verser prochainement au MJAH. Elle a contribué à mettre en lumière la manifestation Delémont'BD en créant une exposition permanente dans le couloir des Archives situées à

la rue de la Jeunesse. Par ailleurs, elle a proposé plusieurs projets qui devraient aboutir en 2024 ou 2025 (scannage d'une partie des PV de la première moitié du 20^{ème} siècle, impression du cadastre moderne, mise en place de déshumidificateurs pour le local des compactus des Archives). Enfin, elle a pu épauler les Services communaux dans leurs divers questionnements.

Renseignements / recherches / consultation des archives / prêts

Le Service des Archives a effectué 27 recherches sur des sujets généalogiques, cadastraux ou de naturalisation, ainsi que notamment sur les soldats à Delémont en 1944, sur les archives concernant la lutte des femmes, sur les origines du nom Droz, la parcelle du Collège et ses évolutions, le quartier de la Gare et le pont de la Sorne, le réservoir du Montchaibeux et la liste des secrétaires communaux depuis 1900, etc. Il y a également eu 9 consultations concernant les fontaines, parcelles et plans de la Ville de Delémont, des testaments et « La Fabrique » au Pré Monsieur. Les Archives ont rendu 18 visites aux services communaux, ont réalisé 8 groupements de versements et 4 prêts d'ensembles documentaires.

1.9. Commission de conciliation en matière de bail

Durant l'exercice 2023, la Commission de conciliation en matière de bail a traité 55 dossiers, ce qui représente exactement le même nombre que l'année précédente. La commission a siégé régulièrement traitant 46 dossiers en séance de conciliation. Sur les 46 dossiers traités en séance, 23 ont abouti à une conciliation, 23 à un échec.

Les affaires les plus fréquentes portaient sur des augmentations de loyer, sur des contestations relatives à la résiliation du bail et sur des contestations du décompte des charges. A noter que la commission s'attendait à plus de requêtes concernant les décomptes de charges au vu de l'augmentation du prix de l'énergie au début de la guerre en Ukraine.

1.10. Contrôle des habitants

(chiffres entre parenthèses = 2022)

Evolution de la population

Naissances.....	101	(88)
Décès.....	143	(135)
Mariages	72	(96)
Divorces	48	(54)
Naturalisations	56	(63)

Etat de la population	31.12.2023	31.12.2022	Différence
Suisses	8'861	8'902	-41
Hommes	4'217	4'235	-18
Femmes	4'670	4'667	-23
Etrangers	3'634	3'579	+55
Hommes	1'891	1'842	+49
Femmes	1'743	1'737	+6
Au total	12'495	12'481	+14
Hommes	6'108	6'077	+31
Femmes	6'387	6'404	-17

Permis de séjour et d'établissement pour étrangers

Encaissé auprès des intéressés	CHF 164'321.-	(CHF 157'229.-)
Versé au Canton	CHF 116'862.-	(CHF 111'794.-)
Bénéfice pour la Municipalité	CHF 47'459.-	(CHF 45'435.-)

1'404 (1'196) permis pour étrangers « B » et « C » ont été renouvelés dans la Commune.

1.11. Jumelages

Jumelage avec Belfort

La Ville de Delémont, l'Université technologique de Belfort-Montbéliard (UTBM) et le Grand Belfort sont partenaires du projet Interreg « Interlab de l'innovation ». Ce projet devrait pouvoir se développer dans le cadre des activités du site de SAFED. Une délégation du Conseil communal a rencontré le Maire de Belfort. Des échanges entre membres du Conseil delémontain des jeunes et leur homologues belfortins ont été organisés (cf. 2.4). En matière culturelle, le photographe Logan Clemares Moretti a pu exposer dans le cadre du mois de la photo à Belfort. Enfin, les jardiniers de l'UETP vont fleurir un parterre à Belfort et leurs homologues belfortins font de même à Delémont, en bordure du faubourg des Capucins (entre le Musée jurassien d'art et d'histoire et le Home la Promenade).

Jumelage avec La Trinidad, Nicaragua

Le jumelage entre Delémont et La Trinidad au Nicaragua a connu une riche 37^{ème} année d'existence. Le centime de l'eau est utilisé pour financer une partie des projets conduits sur place par un groupe de 9 personnes désignées par l'assemblée de leaders communaux issus de 51 communautés rurales. Le Groupe Nicaragua – Jumelage Delémont-La Trinidad - assure bénévolement l'ensemble des activités en ville de Delémont (recherche de fonds, informations, suivi des projets, liens avec les institutions, etc.). L'année 2023 a marqué la fin d'un projet portant sur deux années et financé pour moitié par la Fédération interjurassienne de coopération et de développement - FICD. L'un dans l'autre, chaque franc investi par la Municipalité est multiplié par 4 grâce au financement de la FICD et aux recherches de fonds du Groupe Nicaragua. Un rapport technique et financier a été remis à la FICD pour clôturer ce projet portant sur les années 2022 et 2023. Grâce aux travaux menés en 2023, 10 familles ont reçu une maison digne, 9 familles ont amélioré leur habitat, 32 familles ont amélioré leur diète alimentaire grâce à la mise en œuvre de travaux agricoles communautaires, 200 familles ont bénéficié de reforestations (protection des zones de captage), 18 installations de captage et/ou de distribution d'eau ont été assainies (102 familles bénéficiaires) et l'aménagement de 29 latrines ont permis de maîtriser les risques de contamination d'eau. Le système d'eau potable de l'école préscolaire (construite en 1986 par un groupe de Delémontaines et Delémontains) a été assaini par la pose d'un réservoir assurant de l'eau courante aux 270 enfants de l'école durant toute la journée, sans aucune coupure d'eau (courantes à La Trinidad). Enfin, 144 personnes ont participé au forum de la femme. La coordination avec la nouvelle mairie entrée en fonction en janvier 2023 est assurée. Sur place durant deux semaines pour vérifier les réalisations et préparer l'avenir, deux membres du Groupe Nicaragua ont joué les facteurs en remettant au nouveau maire de La Trinidad un courrier de la Municipalité l'assurant de la poursuite du jumelage et des échanges entre les deux villes. Un programme de travail portant sur les années 2024 à 2026 a été présenté à la FICD par le Groupe Nicaragua. Le travail de solidarité portera sur des réalisations relatives à l'eau ainsi que des formations professionnelles devant assurer aux familles bénéficiaires des moyens économiques autosuffisants. Ce programme porte sur un budget total de CHF 223'000.- sur trois ans. Il a été accepté par la commission technique et le comité de la FICD. Le contrat entre cette organisation et le Groupe Nicaragua est d'ores et déjà signé.

1.12. Commission de la mairie

La Commission de la mairie, présidée par M. Pierre Brulhart, s'est réunie cinq fois en 2023. Elle s'est principalement consacrée à l'examen du nouveau Règlement sur le personnel.

Foires mensuelles

En 2023, trois foires ont eu lieu, le 8 avril (foire de Pâques), le 20 mai (foire aux plantons) et le 30 septembre (foire d'automne).

Cimetière et funérarium

Il y a eu 136 (131) décès à Delémont en 2023 qui ont représenté 105 incinérations, 14 enterrements, 7 inhumations à l'extérieur de la localité et 10 dons du corps à la science.

1.13. Service de police

La Police municipale comprend initialement 16 agentes et agents de police, sous le commandement d'un Commissaire. L'ensemble du personnel policier est en service actif, armé, et sa formation est reconnue au niveau fédéral. L'organisation interne se base sur un système hiérarchisé des grades.

Durant l'année 2023, cinq démissions et un engagement ont été enregistrés, portant ainsi l'effectif du service à 12 membres.

Un service de permanence 24h/24 et 7j/7 est assuré, par le biais d'un tournus « Police-Secours » ou par des périodes de piquet. Pour le personnel hors tournus, des horaires administratifs, voire relatifs à l'événementiel, sont planifiés.

Le chef de service (Commissaire) applique principalement un horaire administratif, variable au gré des besoins. En cas de nécessité, il assure également des tournus « Police-Secours ». Qui plus est, et selon son statut d'Officier de service communal et de Commandant de la Police municipale, il peut être appelé, voire mobilisé, en tout temps. En période d'absence, c'est son adjoint qui le remplace.

Le secrétariat est composé d'une secrétaire et d'une apprentie employée de commerce.

Activités

Les agentes et agents de la Police municipales de Delémont bénéficient des mêmes prérogatives que leurs homologues cantonaux. Leurs activités se répartissent principalement dans les domaines dits de « Police-Secours » et de « Police de Proximité ».

Police-Secours : comprend les interventions qui ne souffrent aucun délai, en particulier celles qui visent à empêcher la commission imminente d'actes punissables ou d'interrompre la commission de tels actes. Le champ d'activité, aussi divers que varié, se décline dans plusieurs registres, tels que :

- interventions urgentes (alarmes, accidents, bagarres, incendies, inondations, etc.) ;
- demandes d'assistance (demandes à caractère social, litiges entre citoyens, etc.) ;
- respect de la loi sur la circulation routière ;
- activité judiciaire de constat (enregistrements de plaintes et constats de cambriolage) ;
- patrouilles et présences préventives sur la voie publique.

Ce domaine est des plus contraignants en termes de disponibilités en personnel. Qui plus est, aux activités et interventions traitées vient s'ajouter toute la masse administrative qui en découle.

Selon la réglementation cantonale actuellement en vigueur, les Polices municipales renforcent la Police cantonale dans l'exécution des missions dites de « Police-Secours ».

Police de Proximité : regroupe l'ensemble des moyens de police déployés sur un territoire défini et affecté prioritairement au renforcement de la sécurité de proximité. Elle doit contribuer à améliorer le cadre de vie à l'échelle des quartiers en luttant contre la délinquance et en réduisant le sentiment d'insécurité. Complément indispensable à un service de police-secours, le concept de proximité doit permettre à la police, au sens large du terme, de faire partie intégrante du paysage urbain. Par le fait d'occuper le terrain, et d'être visible sur rue, elle renforce sa capacité à la fois à dissuader et à rassurer. Elle se rend plus disponible pour le citoyen, amenant à une cohabitation plus sereine. Plus l'action de la police de proximité est conséquente et efficiente, plus elle déchargera, par ses actions en amont, les besoins d'intervention de police-secours. Restent bien évidemment réservées les situations urgentes qui dérogent à toutes règles (accidents, conflits familiaux, etc.).

Selon la réglementation cantonale actuellement en vigueur, la Police cantonale renforce les Polices municipales dans l'exécution des missions dites de « Police de proximité ».

En sus de ces deux importants volets, le fonctionnement du service est également impacté au gré des diverses manifestations culturelles et sportives qui s'égrènent tout au long de l'année sur la ville (Carnaval, Danse sur la Doux, Fête du peuple, matchs de foot et autres événements sportifs, etc.). A ceci s'ajoutent les démonstrations politiques et populaires, lesquelles s'expriment fréquemment par des cortèges au travers des rues (grève du Climat, grève des Femmes, géothermie, UNIA, événements ou situations géopolitiques particuliers, etc.).

Réception « Police Hôtel de Ville » : elle est desservie du lundi au vendredi par une agente ou un agent de police, ainsi que par un membre du secrétariat, selon les horaires communaux usuels. Cette réception offre ainsi à la population delémontaine tout à la fois les prestations d'un guichet communal et celles d'un service de police moderne, ceci au cœur même de la ville.

Instruction

Le personnel policier participe tout au long de l'année aux entraînements de tir et à la formation continue en matière de tactiques et techniques d'intervention (TTI), de même qu'à la réanimation et la défibrillation (REA). Il se perfectionne également de manière régulière dans les différents domaines de ses compétences, en suivant des cours de mise à niveau sous forme présentielle ou au travers de formations en ligne. A noter encore que le volet lié à la cybercriminalité (arnaques en ligne, vol de données, mails frauduleux, etc.), laquelle est en perpétuelle mue, nécessite également l'actualisation des connaissances et des procédures en vigueur.

Dès le second semestre 2023, tout le personnel policier a été instruit à l'utilisation du taser, et ce moyen incapacitant est désormais intégré aux missions de police. Pour le solde de l'année 2023, aucun engagement du taser n'a été nécessaire.

Projets/investissement

L'introduction de la gestion informatisée des différentes autorisations de stationnement sur le territoire communal s'est poursuivie, notamment avec la création d'un règlement idoine.

Quelques chiffres

Dossiers : le nombre de dossiers « Police-Secours » est en hausse en regard de l'année précédente, soit 799 (599 en 2022). Il s'agit d'infractions constatées ensuite d'interventions, de rapports, de constats divers et de plaintes. S'agissant des dossiers administratifs (demandes de naturalisation, notifications de poursuites, patentes de restaurants, dénonciations pour les ordures, enquêtes diverses, etc.), ceux-ci sont restés stables, avec une légère diminution par rapport à l'année précédente, soit 1'068 (1'127). A noter que depuis 2023, le Ministère public adresse à la Police municipale de Delémont toutes les demandes d'identifications de conducteur en lien avec des infractions de stationnement sur des emplacements mis à ban sur la commune. Pour cette année, le nombre de ces requêtes se monte à 184.

Education routière : deux membres de la Police ont visité toutes les classes primaires et enfantines de la ville et ont formé, comme chaque année, les patrouilleuses et les patrouilleurs scolaires. En sus de ces cours, et à la demande de la direction des écoles primaires, quelques cours de sensibilisation en matière de respect mutuel et de comportement ont été distillés dans quelques classes. Suite aux échos positifs, cette nouvelle démarche sera vraisemblablement appelée à être reconduite et développée.

Horodateurs : la somme récoltée s'est montée à CHF 275'585.- (CHF 280'649.-) et € 1'266.- (€ 1'241.-), soit CHF 1'177.-, avant déduction des rétrocessions pour les parkings chemin des Bats, Gare Collectif, Otto's, Etang, Secteur commercial gare, Vieille-Ville, Place Monsieur, Comptoir, Bellevoie, rue de la Jeunesse, Hôpital, et de la TVA.

L'entretien et les réparations des horodateurs collectifs et individuels ont été accomplis tout au long de l'année.

La somme encaissée pour les diverses autorisations de parcage est intégrée au montant ci-dessus.

Amendes d'ordre : 2'535 (3'978) bulletins d'amendes d'ordre ont été délivrés pour un montant de CHF 111'361.- (CHF 194'220.-).

Radars : 11 contrôles radars (20) ont été effectués en 10 lieux du territoire communal et 2'198 (2'956) véhicules ont été contrôlés, parmi lesquels 24, soit 3,77%, étaient en infraction.

Permis de nuit : 128 (166) permis ont été délivrés pour un montant de CHF 12'000.- (CHF 17'850.-).

Chiens : la ville compte quelque 530 chiens.

1.14. Centre de Renfort d'Incendie et de Secours (CRISD)

Généralités

En 2023 le CRISD a renouvelé et reçu 2 véhicules d'interventions, 1 véhicule DCH pour lutter contre les pollutions hydrocarbures et un véhicule pionnier pour le secours routier. Ces véhicules ont été réalisés par la société Brändle. Les véhicules ont été inaugurés à fin 2023.

Les efforts de recrutement des 3 dernières années sont bénéfiques. 10 personnes ont été intégrées au SIS Delémont, 2 femmes et 8 hommes. A fin 2023, l'effectif opérationnel du CRISD est de 56 personnes, dont 9 femmes et 47 hommes. 35 personnes sont intégrées au centre de renfort.

La salle des séances, au rez-de-chaussée, a été rénovée et dotée de moyens informatiques. Un nouveau poste de commandement a été mis en place dans la grande salle de théorie.

A noter qu'à fin 2023 ne restaient que 2 employés communaux incorporés aux pompiers de la Ville de Delémont. Il serait souhaitable de pouvoir bénéficier de plus de candidatures d'employés communaux, considérant la difficulté à avoir des effectifs suffisant lors des alarmes et interventions en journée.

2 personnes occupent des postes professionnels au CRISD, le commandant à un taux de 100% (70% commandant, 20% en faveur de l'ECA Jura et 10% pour la protection incendie) et le préposé au matériel à un taux de 60%. Il devient nécessaire que tant le poste de commandant que celui de préposé au matériel voient leur taux augmenter.

Pour plus de détails, le rapport d'activité du CRISD peut être consulté avec le lien suivant : <https://www.crisd.ch/gr.php?idgr=1> ou en scannant le QR code ci-dessous. Le site internet www.crisd.ch fournira également plus de détails.



Formation

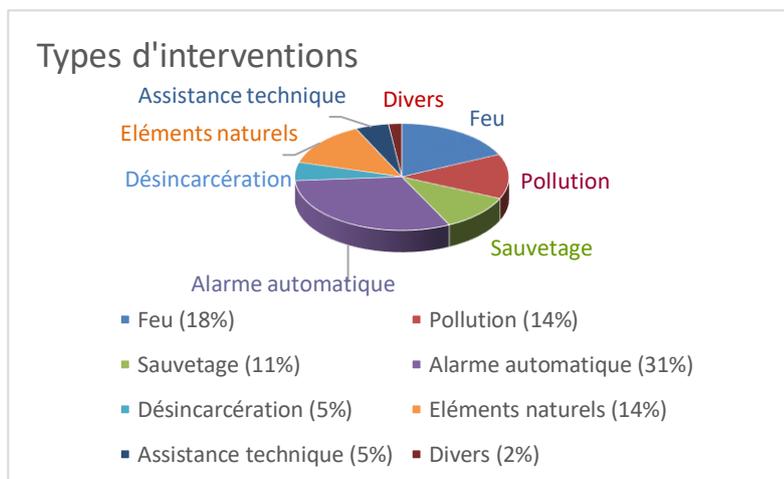
Le CRISD a organisé 30 exercices en 2023 pour tout le monde et 12 exercices spécifiques pour les chauffeurs.

29 personnes ont suivi un cours cantonal représentant 52 % de l'effectif, 35 personnes un cours fédéral représentant 100% de l'effectif et 8 personnes un cours d'instructeur fédéral représentant 23% de l'effectif.

Interventions et répartition par type

Le nombre d'interventions pour l'année 2023 se monte à 199, stable par rapport aux dernières années. Par contre les heures sapeurs ont passablement augmenté pour se situer à 3'500 heures.

Feu (18%)	36
Pollution (14%)	27
Sauvetage (11%)	22
Alarme automatique (31%)	62
Désincarcération (5%)	11
Eléments naturels (14%)	27
Assistance technique (5%)	10
Divers (2%)	4
TOTAL	199



Divers

Le Téléthon a retrouvé une organisation similaire aux années d'avant la crise sanitaire. L'action du CRISD a permis de récolter environ CHF 11'000.-, montant reversé à l'Action Téléthon suisse.

Le CRISD a renouvelé ses tenues de travail (tenues d'attente) composées d'un pantalon, t-shirt à manches courtes, t-shirt à manches longues, veste légère et veste. Il a également changé ses tenues d'intervention en adoptant un modèle répondant au concept de la CSSP de décontamination post-incendie pour les sapeurs-pompiers et composé de 2 tenues qui sont superposables, tenue technique et tenue feu.

1.15. Protection civile

Contribution forfaitaire aux frais d'entretien des abris

La subvention obtenue par la Commune pour l'année 2021 s'est élevée à CHF 8'800.-, pour moitié en faveur de l'abri de la Blancherie et l'autre en faveur du hangar Saint-Michel.

Contribution communale à l'Office de la protection civile régional

La contribution communale est de CHF 3.- par habitant, prise sur le fonds des contributions de remplacement.

1.16. Service financier

Le budget annuel ainsi que les comptes 2023 font l'objet d'une publication séparée. Les différentes informations ci-dessous sont en relation, principalement, avec la perception des impôts et basées sur les années 2018-2021.

Les dernières informations obtenues par le Service des contributions sont les statistiques de l'année 2021. Les données de l'année 2022 nous parviendront, comme à l'accoutumée, au cours du 2^e semestre 2024.

Nous publions ci-dessous la statistique fiscale de l'ensemble des contribuables domiciliés à Delémont. D'autres catégories selon la situation du contribuable, par exemples célibataires sans enfants ou contribuables mariées avec un ou plusieurs enfants, etc., peuvent être obtenues au bureau des impôts et du cadastre ou par messagerie à l'adresse impots@delemont.ch.

Statistiques et comparaisons fiscales

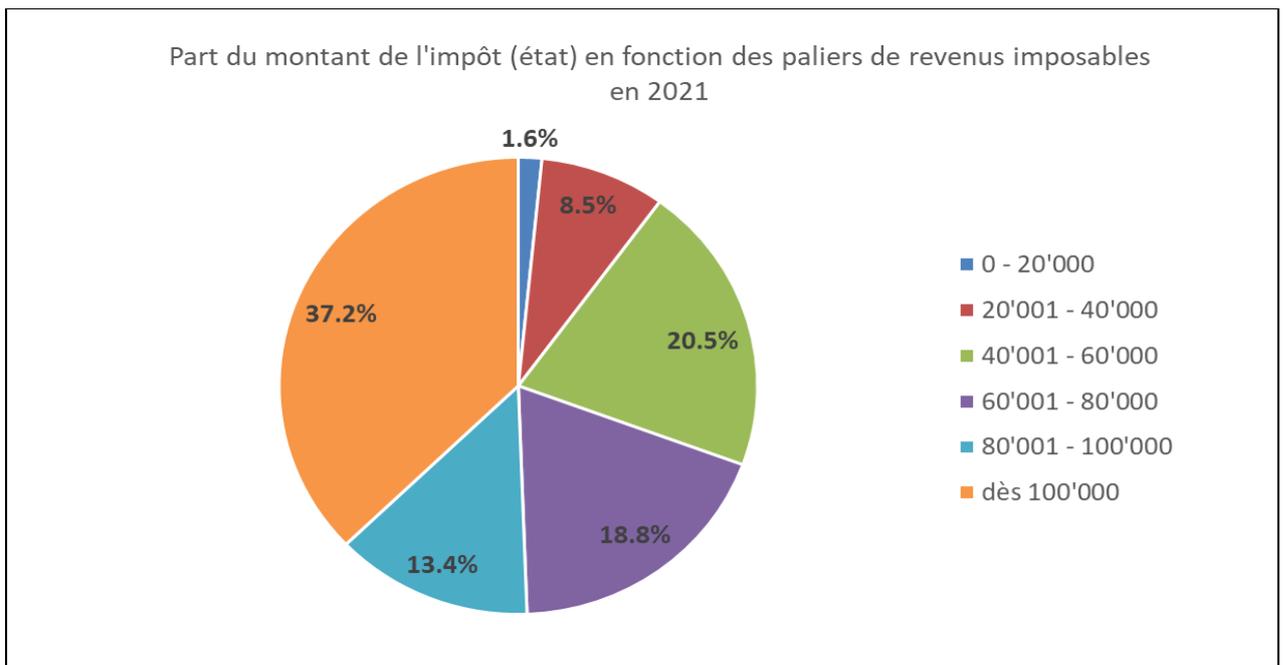
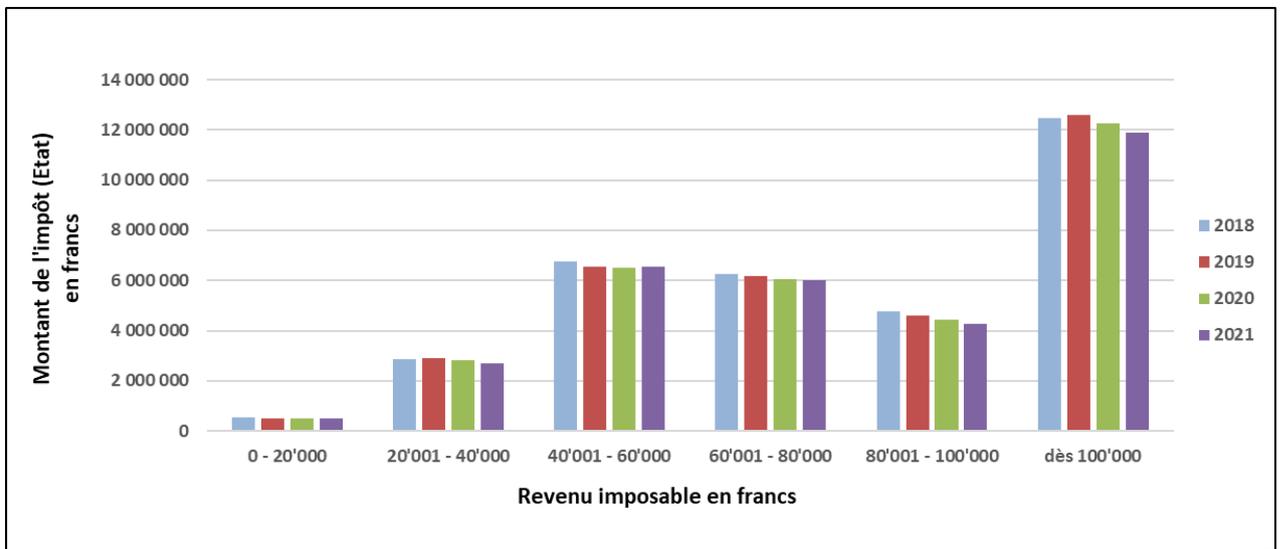
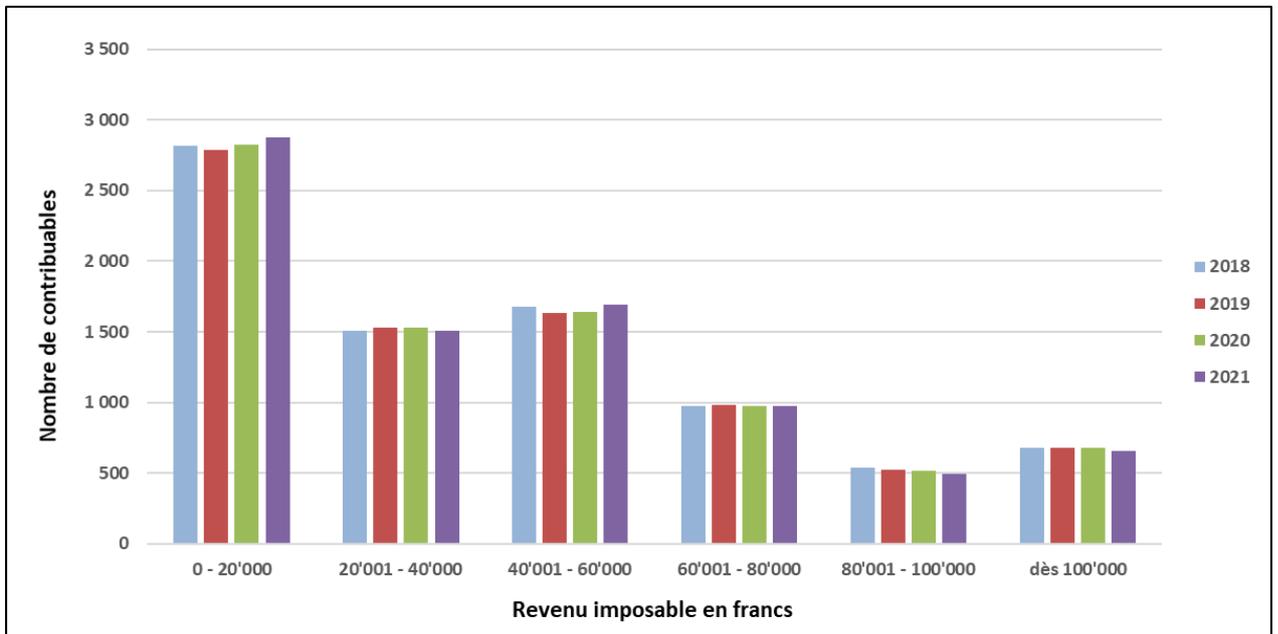
Ensemble des contribuables

En 2021, les personnes physiques qui ont un revenu imposable inférieur à CHF 40'000.- représentent 53% de l'ensemble des contribuables et paient 10% du total des impôts ; 33% des personnes ont un revenu imposable qui se situe entre CHF 40'000.- et 80'000.- et paient 39% des impôts totaux ; 14% des personnes ont un revenu imposable supérieur à CHF 80'000.- et paient 51% des impôts.

Les chiffres inscrits dans le tableau ci-dessous indiquent le nombre de contribuables et le montant d'impôt d'Etat en francs en fonction des paliers de revenus.

Revenus	2018		2019		2020		2021	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
0 - 20'000	2 818	538 797	2 787	518 557	2 828	515 299	2 878	505 559
20'001 - 40'000	1 506	2 856 785	1 530	2 904 171	1 528	2 831 553	1 505	2 712 519
40'001 - 60'000	1 680	6 769 785	1 634	6 551 553	1 643	6 489 215	1 691	6 551 036
60'001 - 80'000	978	6 247 539	986	6 168 734	976	6 065 964	973	6 000 327
80'001 - 100'000	540	4 750 899	527	4 593 285	516	4 441 646	495	4 274 904
dès 100'000	682	12 456 986	676	12 593 087	680	12 278 008	655	11 869 414
Total	8 204	33 620 791	8 140	33 329 386	8 171	32 621 685	8 197	31 913 759

Ci-après se trouvent les graphiques qui illustrent les données contenues dans le tableau.



Déclarations d'impôts 2023

A propos de l'année fiscale 2023, 8'366 déclarations d'impôts (ci-après DI) ont été envoyées (contre 8'392 DI en 2022). Le Bureau des impôts et cadastre a envoyé 142 formules pour nouveaux contribuables durant l'année 2023 (140 en 2022). Enfin, le nombre de personnes taxées à la source a légèrement augmenté et se monte à 1'880 en 2023 (1'744 en 2022).

Dans le tableau ci-dessous, vous pourrez apercevoir les tendances de ces données au cours des 10 dernières années.

Année	DI envoyées	Formules 120 (nouveaux contribuables)	Taxé-e-s à la source	Totaux
2014	7'825	120	1'240	9'185
2015	7'928	112	1'259	9'299
2016	8'028	128	1'176	9'332
2017	8'033	111	1'254	9'398
2018	8'133	135	1'457	9'725
2019	8'142	108	1'455	9'705
2020	8'162	143	1'352	9'657
2021	8'175	137	1'412	9'724
2022	8'392	140	1'744	10'276
2023	8'366	142	1'880	10'388

De plus, le Bureau des impôts et du cadastre a transmis 17 demandes de remise d'impôts en 2023 (contre 16 en 2022) au Service des contributions.

Commission des finances

La Commission des finances, présidée par M. Maël Bourquard, a tenu 9 séances au cours desquelles elle a préavisé les crédits d'investissements et le budget soumis au Conseil de Ville.

Commission d'évaluation des valeurs officielles et locatives des immeubles

Durant l'année 2023, les estimateurs du Bureau des impôts et cadastre, avec les estimatrices et estimateurs du Canton, ont procédé à 436 estimations (58) à la suite de nouvelles constructions, de transformations, de travaux d'amélioration, de constitutions de PPE ou d'autres changements d'affectation (dont 350 estimations qui concernent des constitutions de PPE à l'écoquartier du Parc de la Sorne).

Encaissement des impôts

Statistiques

Afin de répondre à plusieurs interrogations sur l'encaissement des impôts et des éliminations, le Service financier publie ci-dessous les résultats de l'année 2017, laquelle sert de base et permet d'enregistrer les variations sur plusieurs années.

Récapitulation Personnes Physiques - PP 2017 au 31.12.2023						
Taxation provisoire	Variations	Taxation définitive revenu	Taxation définitive fortune	Taxation définitive total	Eliminations	Arrérages au 31.12.2023
23'421'178	899'495 + 3,84%	22'472'988	2'094'654	24'567'642	- 451'218 -1,84%	110'266 0,44%

Lexique :

Taxations provisoires : estimations, envoyées annuellement en décembre, et basées sur la taxation de l'année précédente.

Variations : à la suite de la taxation définitive, il y a soit des augmentations, soit des baisses par rapport à la taxation provisoire (cf. détails dans les comptes, chapitres 0911 et 0915).

Eliminations : ce montant englobe les remises d'impôts, décisions prises par la Recette de district (RD) à la suite de difficultés financières justifiées du contribuable et les non-encaissements, malgré les poursuites effectuées également par la RD.

Arrérages : solde des impôts à encaisser par la RD. Généralement, il s'agit de taxations qui font l'objet de recours auprès du Service des contributions ou du Tribunal cantonal, voire du Tribunal fédéral.

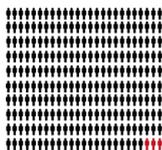
1.17. Secteur informatique

Année de transition

Le budget 2023 de l'administration ayant été fortement réduit suite aux décisions du Conseil de Ville, un axe de travail fort sur la consolidation des acquis a été défini.

Quelques projets d'envergure, pour lesquels les crédits avaient été validés par les autorités politiques compétentes, ont tout de même été mis en place. Ceci dans le cadre de la rationalisation des coûts et de la modernisation de certaines infrastructures, telles que la téléphonie.

Données générales



400 employés de la Ville de Delémont et des écoles primaires

3 collaborateurs au service informatique



600 postes de travail



230 éléments de réseau actifs



40 sites interconnectés

Volumétrie des données



65 serveurs virtualisés



8 téraoctets de données



37 téraoctets de backup

Sécurité et prévention



60'000 spams interceptés



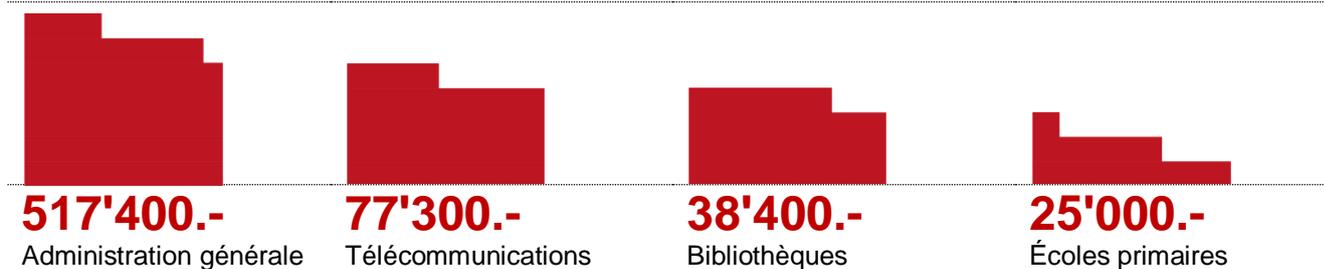
700 malwares supprimés



200 formations cybersécurité

Budget

658'100.- gérés par le service (sans le personnel, ni les crédits cadres), répartis comme suit :



Consolider les acquis

Changement de plan tarifaire pour la téléphonie mobile

La Ville de Delémont met à disposition des téléphones mobiles à ses employés et a lancé en 2023 un appel d'offres pour renouveler le mandat d'opérateur téléphonique. La solution retenue permettra à la Ville de Delémont d'uniformiser les abonnements de téléphonie mobile, et d'économiser 8% sur la facture annuelle.

Le Service informatique a signé un contrat de 2 ans renouvelable, avec des forfaits plus intéressants que précédemment.

La Ville de Delémont s'est aussi dotée d'une directive concernant la téléphonie mobile, permettant de cadrer l'utilisation des appareils professionnels tant en termes de transfert de données, de communications ou d'installations de logiciels.



Renouvellement de la téléphonie fixe

Un crédit cadre de CHF 170'000.- adopté par le Conseil de Ville a permis de lancer un appel d'offres sur invitation en juin 2023 auprès de quatre fournisseurs, afin de renouveler les installations de téléphonie fixe. La solution téléphonique proposée s'adaptera à l'environnement existant de la Ville de Delémont sans modification importante ainsi qu'aux évolutions prévues. Elle devra s'intégrer notamment avec :

- le câblage informatique existant aux places de travail ;
- le réseau LAN et Wifi existant ;
- le plan de numérotation téléphonique existant ;
- les SIP trunks futurs pour le réseau téléphonique public ;
- le plan d'adressage IP et les VLAN existants ;
- les postes de travail existants Dell Wize Thin client ;
- les ordinateurs Apple sous macOS ;
- l'OS Windows 10 et la suite Office ;
- la virtualisation des postes clients sur VMware Horizon.

Le changement de système de téléphonie fixe devrait permettre d'économiser environ 20% sur le budget de télécommunications et des liaisons au réseau de téléphonie public.



Diminution des tarifs d'impression des photocopieurs

Une renégociation des tarifs d'impression pour l'ensemble du parc des photocopieurs a été menée auprès des deux fournisseurs de l'administration communale et des écoles, ceci afin de réaliser une économie de 10% sur les tarifs à la copie.

De plus, une solution de contrôle des impressions par utilisateurs a été mise en place dans les écoles primaires, afin de réduire les volumes de documents produits au strict nécessaire.



Cybersécurité

Un audit externe a été réalisé par une société spécialisée concernant la protection des infrastructures critiques telles que les éléments actifs du réseau Ethernet ainsi que les serveurs et les données s'y trouvant. Les différents appareils connectés à internet ont été soumis à des tests de vulnérabilité et aucune faille connue n'a été détectée.



Formation

Campagne de sensibilisation à la cybersécurité

Une campagne de sensibilisation a été menée auprès de 200 collaborateurs de l'administration, ceci afin d'élever le niveau de conscience des risques encourus par chacun lors de tentatives de phishing ou d'extorsion par le biais de mails ou de sites frauduleux. Cette formation s'est déroulée durant toute l'année 2023 et était composée de capsules vidéo ainsi que de questionnaires portant sur de nombreux aspects de l'usage de l'informatique tels que les réflexes à avoir concernant les mails non attendus, la protection des données sensibles ou encore l'accès à internet de manière sécurisée.



2. DEPARTEMENT DE LA COHESION SOCIALE, DE LA JEUNESSE ET DU LOGEMENT

Responsable : M. Patrick Chapuis, conseiller communal

Préambule

L'entrée en fonction au 1^{er} janvier 2023 de M. Patrick Chapuis en qualité de chef du Département CSJL a obligatoirement donné lieu à un période dédiée au transfert des informations et à la prise en main des dossiers. Ce fut également l'occasion d'une remise en question constructive et bénéfique sur certaines pratiques et priorités du Département. En son titre de président du Conseil de la Fondation Clair-Logis, M. Chapuis, ainsi que le chef du Service CSJL, ont été considérablement occupés par ce dossier sensible durant toute l'année 2023.

Encouragés par les principes définis dans le cadre de l'audit organisationnel et financier mené sur le 2^e semestre, l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs ont consacré beaucoup d'énergie à l'analyse des prestations du Département CSJL et à leur priorisation afin de privilégier celles apportant une plus-value tangible à la population delémontaine. A titre d'exemple, le Concept communal en faveur des seniors constitue un élément de grande satisfaction au sein des réalisations du département.

A noter encore que le Service CSJL a accueilli pour la première fois, entre septembre 2023 et février 2024 et à 50%, une stagiaire dans le cadre du programme « START » mis sur pied par l'AJAM ; afin de parfaire sa langue française et son intégration, elle a participé à diverses activités et prestations du service.

2.1. Prestations et activités 2023 pour l'ensemble du Département : les chiffres

Afin d'alléger les textes suivants, les chiffres principaux concernant les activités du Département sont compilés dans le tableau ci-dessous :

	Chiffres 2022		Chiffres 2023	
Agence communale AVS-AI	1'784 rentiers AVS	499 rentiers AI	1'705 rentiers AVS	406 rentiers AI
	3'594 affiliations AVS	210 rentiers API	(non fourni par ECAS) affiliations AVS	221 rentiers API
	1'004 bénéficiaires PC	602 demandes et révisions PC	1'105 bénéficiaires PC	645 demandes et révisions PC
Aide sociale (préavis)	98 demandes	2 refus	127 demandes	2 refus
Allocations de fin d'année	231 bénéficiaires	CHF 114'660.-	237 bénéficiaires	CHF 114'915.-
Allocations d'incitation à la formation	4 bénéficiaires	CHF 13'920.-	3 bénéficiaires	CHF 6'150.-
Bourses	80 étudiants	CHF 137'980.-	81 étudiants	CHF 134'778.-
Colonie du Creux-des-Biches	24 contrats 651 personnes	2490 nuitées	36 contrats 1042 personnes	3070 nuitées
	1 colonie d'été 1 colonie d'automne	37 colons 32 colons	1 colonie d'été 1 colonie d'automne	24 colons 17 colons
	153 accueils libres 591 heures	2'542 passages (60% de Delémont)	158 accueils libres 624 heures	2'441 passages (78% de Delémont)
Espace-Jeunes	15 enfants	CHF 87'626.-	13 enfants	CHF 140'171.-
Funérailles décentes lors de successions répudiées	31 dossiers	CHF 90'805.-	19 dossiers	CHF 34'061.-
Ludothèque	13'356 prêts 3'995 jeux disponibles	974 abonnements CHF 12'490.- de recettes	12'134 prêts 4011 jeux disponibles	976 abonnements CHF 12'767.- de recettes
Maison de l'Enfance	192 places de garde 410 enfants inscrits	79% de remplissage 182 sur liste d'attente	192 places de garde 381 enfants inscrits	81% de remplissage 145 sur liste d'attente
Vélostation	60 abos annuels 118 abos mensuels 236 entrées individuelles	45 personnes en insertion (26 pour Vélostation, 19 pour tournée voirie)	50 abos annuels 139 abos mensuels 287 entrées individuelles	23 personnes en insertion (15 pour Vélostation, 8 pour tournée voirie)

2.2. Commissions

La Commission des affaires sociales et du logement a siégé 4 fois en 2023 et a principalement abordé les sujets suivants : l'état d'avancement des politiques des seniors, de la jeunesse et du logement ; la situation de la résidence Clair-Logis ; le concept Mieux-Vivre Ensemble ; la situation du Vilebrequin ; le budget 2024 avec ses implications. La Commission de la jeunesse n'a, quant à elle, pas été reconduite pour la législature 2023-2027 ; son statut sera rediscuté dans le cadre de la politique de la jeunesse.

2.3. Cohésion sociale

Agence communale AVS-AI

L'agence AVS-AI assure le lien entre la population et l'Etablissement cantonal des assurances sociales (ECAS) pour les prestations du 1^{er} pilier. À ce titre, elle effectue les prestations suivantes : aide aux personnes concernées, contrôle des affiliations, traitement des déclarations de salaire des affiliés, renseignements quant au droit aux allocations familiales, à la rente vieillesse, à la retraite anticipée et aux prestations complémentaires.

Les collaboratrices de l'Agence AVS-AI ont également supervisé l'organisation de la cérémonie d'accueil des futur·e·s retraité·e·s (environ 60 participants le 15 novembre 2023 au Forum St-Georges) et ont géré les préavis d'aide sociale et l'octroi des allocations de fin d'année aux personnes en âge AVS en situation précaire.

Clair-Logis

L'équipe de direction a été complétée au début 2023. Les démarches permettant l'entrée dans le nouveau bâtiment du personnel et des résidents de la Fondation Clair-Logis ont été entravées et retardées du fait d'exigences administratives de la part du propriétaire. Grâce à un nouvel engagement de la Municipalité sur des garanties de loyer et de liquidités bancaires, validé par le Conseil de Ville le 22 mai 2023, les premiers résidents ont pu être accueillis au début juillet. Si les 9 appartements protégés ont immédiatement trouvé un locataire, le remplissage des chambres EMS et UVP a été plus laborieux : à fin 2023, les 39 lits EMS étaient occupés, mais seule la moitié des 16 lits UVP avaient trouvé preneurs.

Ce remplissage des lits freiné, conjugué avec une gestion compliquée du personnel, des prestations externes impossibles à réaliser, ont conduit la Fondation Clair-Logis dans une situation financière très préoccupante. Le déficit prévisible à fin 2023, bien plus important que budgété, et le fait que la Municipalité ne pouvait pas poursuivre son soutien au-delà de 2023 ont poussé le Conseil de Fondation à prendre la décision, le 16 novembre 2023, de chercher un repreneur. A fin 2023, des contacts étaient en cours avec pour objectif de trouver un partenaire fiable et de limiter les dégâts, tant au niveau des résidents, du personnel que des finances de la Fondation et de la Municipalité.

Commune en santé

La Ville de Delémont s'est vu remettre le 2 juin 2023 le label « Commune en santé », avec le plus haut niveau de 3 étoiles et 56 mesures validées contribuant à la promotion de la santé et au bien-être de la population. Il s'agira désormais de poursuivre l'implication communale dans ce label et de mettre en place des mesures innovantes.

Concept en faveur des seniors

L'année 2023 a été celle du lancement de différentes démarches menant à l'élaboration d'une politique des seniors pour la ville de Delémont. Un groupe de travail, constitué de différentes institutions et de seniors, a vu le jour pour l'occasion.

Le premier semestre a été consacré à la réalisation d'un diagnostic quantitatif et qualitatif auprès des seniors delémontains âgés de 65 ans et plus : enquête par questionnaires (taux de réponse : 33%) et réalisation d'un premier atelier participatif (50 participants). De nombreuses thématiques, propositions, revendications ont été évoquées durant cette première étape. Le groupe de travail a procédé à une synthèse de toutes les idées évoquées, avec un regard pragmatique et réaliste. Lors du deuxième semestre, un second atelier (50 participants) a été réalisé, afin de soumettre aux seniors les propositions de thématiques et mesures à faire figurer dans le rapport final et d'affiner avec eux le degré de priorité de celles-ci notamment. Toujours encadré par le groupe de travail, le Service CSJL a ensuite synthétisé le tout dans un concept communal et un catalogue de mesures.

Fair Trade Town

Dans le cadre de l'engagement de la Municipalité en faveur du commerce équitable et du soutien à la promotion de modes de consommation responsables, celle-ci a participé activement à la Fête de la transition qui a eu lieu le samedi 1^{er} juillet 2023, avec un stand de dégustation de produits équitables et locaux et une exposition d'affiches de l'Association romande des Magasins du monde qui mettaient en lumière les valeurs du commerce équitable. Cette manifestation a été l'occasion de sensibiliser la population à l'importance du commerce équitable et de la durabilité. Le groupe de travail a cependant dû constater que l'engouement pour cette thématique reste faible. L'impact envers la population delémontaine étant marginal, le développement de ce label ne pourra pas être priorisé au cours des prochaines années.

Fête de la Citrouille

Organisée par un groupe de travail réunissant les Services CSJL et CSE, l'Espace-Jeunes, les bibliothèques, la Ludothèque, le Théâtre du Jura, le Musée jurassien, le CJC-SAS et les scouts de Delémont, la Fête de la Citrouille a vu environ 900 participants déambuler dans les rues de la Vieille Ville pour accompagner le béluga Charlie à la recherche des galaxies perdues. Malgré ce beau succès, cet évènement ne sera pas reconduit en 2024, ceci afin de prioriser des actions profitant au plus grand monde et plus proche de la sphère de travail des différents partenaires.

Fête des voisin-e-s

La Fête des voisin-e-s a pour but de permettre à des personnes d'un même quartier de se rencontrer de façon conviviale afin de rompre l'isolement et créer un sentiment d'appartenance. Elle se déroule dans plusieurs pays et dans différentes villes suisses. La seconde édition organisée à Delémont a eu lieu le vendredi 2 juin 2023 et a connu un franc succès. Pas moins de 27 fêtes se sont organisées dans les quartiers de la ville et différents partenaires ont participé à la réussite de cette manifestation. La coordination a été assurée par le Service CSJL, qui a également appuyé l'organisation dans les quartiers et offert un kit d'apéritifs. La fête sera rééditée en 2024, en tentant cependant de réduire les prestations communales.

Jardins familiaux

Avec l'appui technique du Service UETP, le Service CSJL supervise et visite ponctuellement les trois sites de jardins familiaux (Blanche-Pierre, Cras-Franchier et Cras-des-Fourches). Les nouveaux contrats de bail et règlements d'utilisation ont permis d'améliorer la gestion des jardins et leur impact envers les voisins, même si certaines incivilités sont encore constatées. L'abattage de 5 arbres majeurs dans une haie communale au Cras-Franchier, la correction d'une clôture et un conflit entre l'association et un locataire à Blanche-Pierre ont nécessité l'intervention des services communaux.

Mieux vivre ensemble

Suite à la motion 5.03/23 déposée par le PCSI, le concept du Mieux-Vivre Ensemble a été repris dans le cadre de la Commission des affaires sociales et du logement. La genèse du concept a été présentée aux membres, puis un questionnaire leur a été transmis afin de déterminer une méthodologie de travail. Ils ont ensuite dû choisir 5 thèmes prioritaires parmi les actions déjà ébauchées par le précédent groupe de travail. Une synthèse des questionnaires sera réalisée début 2024 et un sous-groupe de travail sera constitué afin de poursuivre la réflexion. Pour donner suite à la motion 5.17/19, la problématique du harcèlement de rue fait partie des thèmes qui seront abordés.

Vélostation

Les chiffres présentés dans le tableau au début du chapitre démontrent une fréquentation relative stable, mais encore inférieure aux chiffres constatés avant COVID. Le système de contrôle des accès Vélocity donne entière satisfaction. Le groupe de pilotage ne s'est pas réuni en 2023. Il y a lieu de remercier le personnel de Caritas qui s'engage sans compter pour le bon fonctionnement et le développement de la Vélostation.

L'ouverture d'une petite Vélostation au sud des voies a été mise en veille à ce stade, dans l'attente d'une fréquentation renforcée. Une feuille de route contenant divers outils de promotion de la Vélostation a été établie ; les premiers évènements sont agendés au printemps 2024, dans le cadre de la Fête de la transition et de la Nature et du SlowUp. Une réflexion a été lancée pour la mise sur pied d'un service de livraison des courses à domicile, afin de réduire la dépendance à la voiture et de répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite.

Le nombre de personnes en réinsertion occupées à la Vélostation et pour la tournée de voirie a diminué. En 2024, il y aura lieu de questionner la vocation sociale de la Vélostation, qui s'apparente de plus en plus à un simple parc à vélo sécurisé. L'engagement de l'Agglomération delémontaine devra également être réévalué.

... et encore :

- Une enquête a été menée auprès des partenaires externes du Département afin d'évaluer leurs prestations en faveur de la population delémontaine et de revoir la répartition des subventions versées par la Municipalité ; des propositions seront faites dans le cadre du budget 2025.
- La Municipalité a prolongé son soutien financier et logistique à la bibliothèque d'objets « Le Vilebrequin ».
- Le Service CSJL a été étroitement associé à la mise sur pied par le Service cantonal de l'action sociale d'une campagne de lutte contre le non-recours aux prestations sociales, qui s'étendra de début mai à mi-juin 2024.
- Une proposition de révision du règlement concernant l'octroi des allocations de naissance sera présentée au Conseil de Ville dans le courant de l'année 2024.

2.4. Jeunesse

Centre de la jeunesse et de la culture (CJC-SAS)

Le SAS a offert en 2023 une palette de concerts et d'autres événements très diversifiés, qui a attiré une affluence stable, mais satisfaisante. Le SAS a activement participé à la Danse sur la Doux en organisant et animant une scène musicale sur la place de la Liberté.

La Commission quadripartite s'est réunie à deux reprises pour faire le point sur les activités du SAS et valider les demandes de prolongation d'horaire. La révision du contrat de prestations liant la Municipalité et le CJC et du règlement d'utilisation du SAS a été finalisée ; les nouveaux documents n'ont cependant pas été formellement validés dans l'attente des discussions en cours concernant l'avenir de la Commission quadripartite.

Conseil delémontain des jeunes (CDJ)

La législature 2022-2023 du CDJ présentait un effectif de 25 jeunes. Répartis en sous-groupes, ils ont pris part à diverses actions selon leurs intérêts :

- la commission « écolo » a mis en place un stand de sensibilisation à l'environnement lors de la Foire aux plantons du 20 mai 2023 ;
- la commission « sport » a réfléchi à un projet d'aménagement d'une zone fixe de parkour et s'est rendue dans le canton de Vaud pour visiter des infrastructures de ce type ;
- la commission « loisirs » a organisé un tournoi de jeux vidéo à l'Espace-Jeunes le 1^{er} avril 2023 avec un moment dédié à la prévention sur les écrans ;
- la commission « culture » a organisé un festival multiculturel en collaboration avec le CJC-SAS et divers artistes régionaux durant toute la journée du 9 septembre 2023 dans les jardins du Château et à l'intérieur du SAS.

De plus, les élu·e·s ont effectué plusieurs rencontres et échanges avec leurs homologues du Conseil municipal des enfants de Belfort. Enfin, ils se sont également affrontés lors d'un concours de débat qui portaient sur des votations fédérales passées.

Pour la législature 2023-2024, l'animateur Malik Schaub a décidé de supprimer le système de vote pour accueillir davantage de jeunes. Ce sont plus d'une cinquantaine de jeunes membres qui ont décidé de s'investir cette année. Ils se sont répartis en 6 commissions (voyage, sport, loisirs, culture, festival et Espace-Jeunes).

Espace-Jeunes

L'Espace-Jeunes est entré dans sa 19^{ème} année d'existence en 2023. Sa mission consiste à accompagner de manière collective ou individuelle les adolescents qui fréquentent les lieux, tout en offrant un espace de liberté d'expression où les échanges sont importants, dans un climat d'écoute, de dialogue, de non-jugement, de négociation, de tolérance et de développement du regard critique.

Les accueils libres constituent la base de la pratique de l'animation socioculturelle au sein d'un Espace-Jeunes. 70 animations ont été proposées, dont deux expositions sur les thèmes des menstruations et de la santé mentale, de nombreuses soirées repas, plusieurs comités des jeunes, une journée à Rulantica, etc. Une seconde édition du *tournoi de Streetbasket* s'est déroulée au mois de juin. Les *Eléphantaisies* restent l'événement phare mis en place par l'équipe d'animation et ont réuni 2'500 enfants qui ont participé à la septantaine d'ateliers matinaux répartis sur les deux semaines d'animation ; 2'500 personnes sont venues assister aux huit représentations artistiques en début de soirée. L'acquisition d'un vélo cargo va permettre

aux professionnels de développer le travail social hors murs et d'aller à la rencontre des jeunes en ville de Delémont. L'Espace-Jeunes s'est rapproché du CDJ et fait maintenant partie intégrante du projet ; une commission proposera des animations et des idées pour le programme d'activités de l'Espace-Jeunes.

De nombreuses autres informations figurent dans les rapports d'activités publiés sur le site internet communal.

Ludothèque

L'année 2023 fut marquée par le départ à la retraite de Mme Pascale Hoffmeyer, responsable de la Ludothèque, après 27 ans de service ; le Département CSJL lui réitère ses remerciements et ses vœux de bonheur et santé pour sa retraite. Après son départ, durant les mois de novembre et décembre, les trois ludothécaires (1.15 EPT), aidées deux après-midis par semaine par la stagiaire « START » de CSJL, ont fait preuve d'une grande souplesse afin d'assurer les priorités et les prestations essentielles à la Ludothèque, ceci dans l'attente de l'engagement de la nouvelle ludothécaire permettant de rétablir les 1.65 EPT garantissant le fonctionnement du service. Mme Sybille Charmillot a été confirmée en tant qu'aide-ludothécaire (employée en situation de handicap).

Afin de mettre à profit le jeu comme outil social, la Ludothèque a dispensé le cours « Jeux adaptés pour le 3^{ème} âge » destiné aux étudiantes et étudiants en santé social (Ortra). Elle a accueilli tout au long de l'année plusieurs groupes de requérants d'asile (AJAM) afin de leur présenter le service ainsi que l'utilisation des jeux dans le cadre privé. De plus, le service a collaboré étroitement avec la FLS (Fédération des Ludothèques Suisses) pour la mise en place d'un cours à Delémont intitulé « Mise en scène du jeu ». Neuf ludothécaires de toute la Suisse romande y ont participé.

Dans le cadre de sa mission d'encouragement aux activités ludiques, la Ludothèque a participé à différentes manifestations telles que : la *Journée Nationale du jeu* invitant à partager une partie de Uno avec son entourage ; la *Fête de la Citrouille* en animant un poste ludique ; le traditionnel *Troc de la Ludo* aux jardins du Château, permettant aux enfants de revendre les jeux et jouets inutilisés ; la *Nuit du Jeu*, une soirée ludique spécialement destinée aux adultes et professionnels du jeu. Pour finir l'année, les *Nouveautés de Noël* ont pris place au sein de la Ludothèque.

Maison de l'Enfance

Les équipes de la Maison de l'Enfance se sont à nouveau grandement investies dans l'accueil des enfants au quotidien pour répondre à leurs différents besoins. Elles ont continué les réflexions pédagogiques afin d'assurer une cohérence institutionnelle et ont poursuivi les mesures en vue d'optimiser simultanément le taux de remplissage et les conditions d'accueil.

L'année 2023 a été marquée par l'ouverture du groupe « Collège ». En effet, un groupe d'enfants âgés de 8 à 12 ans a pris les repas à la cantine du Collège, accompagné d'un professionnel de l'enfance. Ce projet a permis d'accueillir des nouveaux écoliers à la Maison de l'Enfance, ce qui a été apprécié par les parents. Les trajets à pied avec les enfants de la 1^{ère} à la 3^{ème} hamos ont été augmentés. L'entreprise de taxi AUNORA ayant donné sa dédite pour fin 2023, l'équipe de direction a dû chercher d'autres solutions pour transporter les enfants dans les différentes écoles de Delémont.

Une réflexion autour de l'alimentation a été entamée, notamment pour diminuer les déchets et améliorer la qualité des repas proposés aux enfants.

Le canapé forestier a été finalisé et permet désormais aux enfants de vivre des moments en collectivité en forêt.

Promotions citoyennes

La 4^e édition des Promotions citoyennes s'est tenue le 5 mai 2023 au SAS, en présence de 24 jeunes Delémontaines et Delémontains qui ont atteint leur majorité civique en 2023. Intitulée « Soirée des 2005 », la cérémonie a fait peau neuve, avec la création d'un logo et d'une identité visuelle propre. Pour cette nouvelle édition, le Service CSJL et l'Espace-Jeunes ont pu compter sur l'aide de trois jeunes Delémontaines et Delémontains qui ont pris part à l'organisation de l'événement. La soirée s'est déroulée au SAS dès 18h30. Autour d'un apéro dinatoire, les jeunes ont été accueillis par le Conseil communal. Ils ont ensuite participé à un quiz interactif et ont pu profiter d'un concert d'un groupe régional. A la fin de la soirée, chaque jeune est reparti avec un cadeau offert par la Municipalité et ses partenaires.

Seuls 15% des jeunes ont répondu à l'invitation, malgré l'organisation par leurs pairs ; ce manque d'intérêt a poussé le Service CSJL et le Conseil communal à renoncer à cet événement dans l'attente des conclusions de la politique de la jeunesse.

Skate-park

Des travaux de maintenance nécessitant le changement de certaines surfaces ont eu lieu durant l'année 2023. Ils se sont chiffrés à CHF 3'006.-. Des projecteurs LED ont été acquis en fin d'année.

... et encore

- Avec l'appui des animateurs socio-culturels de l'Espace-Jeunes et du CDJ et d'un mandataire externe, le Service CSJL a mis sur pied un atelier au sein de la Danse sur la Doux, afin de tenter d'identifier les besoins des jeunes. Le succès a été mitigé auprès des 16-25 ans, qui constituaient la cible initiale et qui sont restés très discrets. De bons enseignements ont néanmoins pu être tirés des contacts avec les plus jeunes. Les efforts dans ce sens seront poursuivis dans le cadre de la politique de la jeunesse dont l'élaboration débutera en 2024.
- Au Creux-des-Biches, le nombre de visiteurs et de nuitées a augmenté, mais seuls 10 à 15% proviennent de Delémont. L'association a organisé deux colonies en 2023, durant les vacances d'été et d'automne ; suite au peu d'engouement des enfants, au manque de moniteurs et aux problèmes disciplinaires rencontrés, l'association a décidé de renoncer à la colonie d'automne. Au vu de ces constats, une réflexion est en cours afin de d'évaluer l'opportunité de conserver ce bâtiment en mains communales.
- Une proposition de révision du règlement concernant l'octroi des bourses d'étude sera présentée au Conseil de Ville dans le courant de l'année 2024.

2.5. Logement

Le Département CSJL s'est considérablement investi dans le processus de fusion par absorption de la Société coopérative delémontaine d'habitation au sein de la Société coopérative jurassienne d'habitation, qui a abouti à fin 2023. Les 34 logements des immeubles de la rue Méret-Oppenheim ont ainsi pu être maintenus dans la fourchette des loyers modérés.

Des contacts approfondis ont été menés avec le Réseau romand du logement et certaines villes romandes pour obtenir des références probantes en termes de règlement pour la création et l'attribution de logements à loyer modéré. Le Département CSJL a aussi été étroitement associé à l'étude visant au renforcement de l'attractivité résidentielle de la ville. Les informations recueillies permettront d'alimenter la politique du logement.

Enfin, la coordination s'est poursuivie avec le Service financier pour optimiser la mise à disposition des 35 logements communaux, dont la gestion a été confiée à une société tierce à fin 2023.

3. DEPARTEMENT DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DES ECOLES

Responsable : M. Claude Schluchter, conseiller communal

Préambule

Pour le Service de la culture, des sports et des écoles, 2023 a permis d'entamer des réflexions organisationnelles et stratégiques différentes des années précédentes. En effet, sous l'impulsion de l'audit financier et organisationnel imposé, plusieurs axes de travail ont été ciblés afin de redéfinir la fonction même du service au sein de la population delémontaine et plus largement, son positionnement dans les panoramas culturels et sportifs locaux. La mise en place d'une nouvelle politique culturelle et d'une politique sportive est désormais un objectif à court terme.

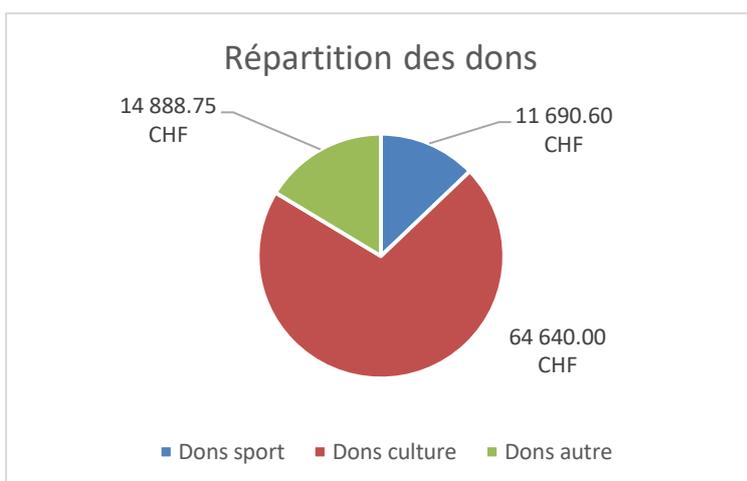
Au cours de l'année, la collaboration avec les différents acteurs culturels et sportifs locaux s'est volontairement intensifiée, ce qui a permis au service de se voir totalement inclus dans leurs univers et d'en saisir plus facilement les enjeux. Ce rapprochement est bénéfique aux deux parties.

La gestion des locations des 9 halles de sport de la Ville ainsi que des 4 locaux à vocation culturelle démontre que l'attente est toujours plus forte. Parallèlement, les demandes de réservations d'heures de piscines, de terrains de football ou autres lieux multisports sont également grandissantes. Cette situation exprime ainsi un dynamisme sociétair important à Delémont. A ce jour, nous ne pouvons malheureusement pas satisfaire toutes les demandes.

Les différentes manifestations organisées par le service occupent une place importante pour le personnel. Mettre sur pied un événement qui fait sens au cours de l'année constitue un élément de satisfaction important. A titre d'exemple, le cortège de St-Nicolas, qui connaît un succès grandissant, permet de réunir pas loin de 1'000 personnes de tout âge, toute culture, tout milieu, dans la cour du Château. La tradition, l'animation musicale et la force du patrimoine permettent un lien social fort lors de cette soirée.

En 2023, plus de 100 demandes de subventions ponctuelles (rubrique "Diverses manifestations") ont été traitées par le service. Au final, les sommes attribuées l'ont été pour environ deux tiers à la culture et un tiers au sport. Diverses manifestations en lien avec les traditions régionales ont également été soutenues. En 2023, les subventions aux sociétés locales ont également été revues (en prévision du budget 2024) par le biais d'un questionnaire spécifique.

Attribution des subventions ponctuelles en 2023, en pourcent.



Dons - sport	11 690.60	12.82%
Dons - culture	64 640.00	70.86%
Dons - autre	14 888.75	16.32%

3.1. Sports

Commission des sports

Sous la présidence de M. Blaise Christe, Le Centre, la Commission des sports s'est constituée en mars et s'est réunie à 4 reprises durant l'année 2023.

L'augmentation du prix d'entrée à la piscine a été validée par la commission, piscine qui fêtait ses 100 ans en 2023. Elle a validé également la mise en place de postes fixes pour la course d'orientation au Bois Brûlé. Elle suit l'avancée des projets de parc urbain et de Journée des sports, ainsi que les répercussions de la promotion de la 1^{ère} équipe des SRD sur les infrastructures existantes, ainsi que les travaux d'extension de la terrasse du restaurant de la Blancherie.

Le budget communal dédié au sport est également étudié au sein de la commission.

La proposition des sportives méritantes et sportifs méritants 2022 a été transmise au Conseil communal et la remise des prix faite le vendredi 26 mai 2023 dans les Jardins du Château.

Manifestations

L'année 2023 a été riche en manifestations sur le territoire delémontain. La population de Delémont et sa région a la chance de bénéficier d'une offre culturelle et sportive de qualité, diverse et dense.

Les principales manifestations

Durant l'année 2023, quatre manifestations ont été organisées dans leur intégralité par le service CSE et une centaine d'événements ont été mis sur pied en collaboration avec le service.

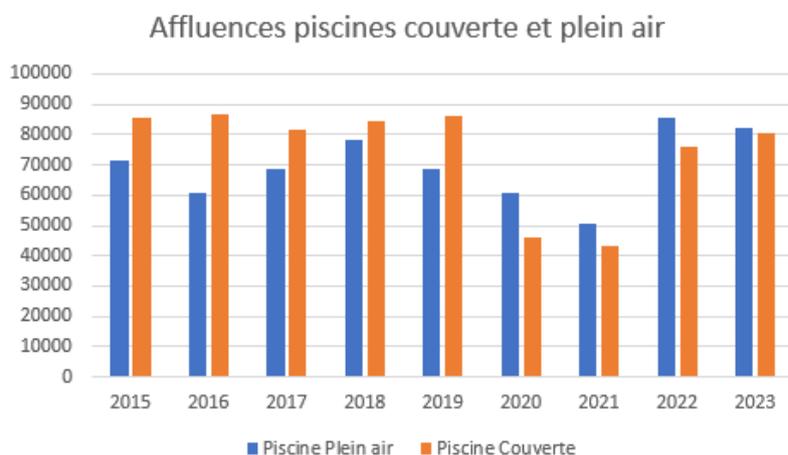
Manifestations organisées par le service

L'année 2023 a débuté avec la Dictée des Nations qui a réuni 36 participants à la Halle du Château. Au mois de mai, la traditionnelle Danse sur la Doux s'est déroulée sur deux jours au cœur de la Vieille Ville. Commerçants, sociétés locales, restaurateurs et acteurs culturels ont participé aux festivités, pour le plus grand plaisir de la population locale. La deuxième édition du 1^{er} août au parc urbain a rencontré son succès malgré la météo capricieuse. La fête a été accompagnée du cor des alpes de l'Echo du Vorbourg et de l'Union instrumentale de Delémont. L'année s'est clôturée en décembre avec le cortège de St-Nicolas qui a réjoui petits et grands en Vieille Ville.

Manifestations en collaboration avec CSE

Parmi les principales manifestations de l'année, le traditionnel carnaval a réjoui la population durant 6 jours de festivités au mois de février. Le beau programme du festival Delémont'BD a attiré près de 16'000 visiteurs à travers ses expositions et animations. Au mois d'octobre, la Fête de la Citrouille a réuni parents et enfants déguisés au cœur de la Vieille Ville dans un parcours soigneusement décoré.

Centre sportif la Blancherie et les Prés-Roses



Piscines

Les affluences à la piscine en plein air pour la saison estivale 2023 ont été très élevées grâce à une météo propice à la pratique de la natation. Aucun incident grave n'a été signalé durant la saison. Bien que la clientèle soit parfois difficile à gérer, en refusant de plus en plus souvent de respecter les conseils et les directives donnés par le personnel de surveillance, aucun conflit majeur n'a été à déplorer. La présence des agents de sécurité a pu être réduite. L'ouverture de la piscine en plein air, initialement prévue pour le 1^{er} mai, a dû être reportée de deux semaines en raison des conditions météorologiques.

Comme chaque année, diverses activités ont été organisées dans l'enceinte de la piscine pour animer les journées. Les tournois de tennis de table, le triathlon de nuit et le triathlon habituel ont rencontré un franc succès. Les clowns Gribouille et Mirliton ont enchanté les plus jeunes en réalisant des sculptures de ballons distribuées aux enfants. La première édition de la fanfare municipale de Courrendlin a su captiver le public pendant près d'une heure.

Pour ce qui est de la piscine couverte, on observe à nouveau une affluence similaire à celle d'avant la pandémie de Covid-19. Les traditionnels meetings organisés par le club de natation se sont déroulés dans de bonnes conditions.

Centre sportif (salles de sport et stade)

Les salles de gymnastique de la Blancherie sont très fréquentées. En plus des écoles qui les utilisent en journée, dès la fin d'après-midi, ce sont les clubs et les sociétés qui viennent pratiquer en grand nombre leurs sports favoris. Certaines sociétés participent à des championnats relevés, comme le tchoukball qui évolue en ligue nationale A. Le tennis de table fait également partie des sports pratiqués à des niveaux élevés. Le récent club de handball voit ses ambitions grandir et les nombreux tournois de handi-basket offrent aux sportifs à mobilité réduite la possibilité de s'épanouir grâce au sport.

Le stade de la Blancherie a retrouvé une certaine ferveur, notamment avec la promotion des SRD en Promotion League et les deux qualifications en Coupe de Suisse contre des équipes de Super League (St-Gall et Lucerne), ce qui a permis de recevoir en quart de finale fin février 2024 le grand Servette.

Aux Prés-Roses, une fois de plus, les terrains synthétiques ont été fortement sollicités et les locations durant les mois de janvier à mars ont également permis de répondre aux demandes des clubs de la région.

« Grâce à la pratique du sport, on acquiert un esprit sain dans un corps sain ».

3.2. Culture

Commission de la culture

La Commission de la culture s'est réunie à 4 reprises durant l'année 2023, sous la présidence de Mme Jessy Gigandet, PCSI, et la vice-présidence de Mme Agnès Maeder, PSD.

Le soutien à SOS Méditerranée a été abandonné tel qu'il avait été projeté et pourrait être intégré au projet *Culture au pluriel* qui a pour but de réunir lors d'une fête les diverses communautés culturelles de la Ville autour de leur musique et de leur cuisine.

L'inauguration de la Tête du puits de mine, la Frise de Pitch Comment, les cartes de la Villes de Embé aux écoliers et la Danse sur la Doux ont également été à l'ordre du jour de la commission. Le cortège de Saint-Nicolas est l'occasion pour les membres de la commission de participer activement à une manifestation gérée par le Service CSE.

Le budget communal dédié à la culture est également étudié au sein de la commission.

La commission a également proposé au Conseil communal pour 2022 le Mérite delémontain en la personne de Mme Sonia Schindelholz, costumière, et le Prix de la culture en la personne de Mme Elena Avdija, réalisatrice, dont la remise des prix s'est faite à l'Hôtel Mercure le 25 mai 2023.

3.3. Bibliothèque municipale

Chiffres clés 2023

Actrice majeure de la culture et de l'éducation à Delémont et dans sa région, la Bibliothèque municipale a rencontré un grand succès en 2023, malgré la fermeture d'un mois (janvier) de la Bibliothèque des jeunes en lien avec une nouvelle inondation de ses locaux :

- 56'956 visiteuses et visiteurs ont profité de ses multiples services (résultat exceptionnel, qui n'intègre pas la fréquentation des animations en extérieur, en particulier Delémont'BD, Nuit du conte ou Eléphantaisies) ;
- 5'534 lectrices et lecteurs actifs sur nos deux sites ;
- 236'444 prêts de documents (sur le podium des meilleurs résultats depuis 1956) ;
- 3'334 documents acquis en 2023 (1'200 fictions, 453 documentaires, 643 albums, 981 bandes dessinées, 6 kamishibais, 22 livres audios et 29 DVD) et abonnement à plus de 60 revues ;
- la Bibliothèque possède désormais 56'956 documents (28'764 pour la Bibliothèque des adultes et 28'192 pour la Bibliothèque des jeunes). En complément à cette collection, les citoyennes et citoyens peuvent accéder à plus de 5 millions de références bibliographiques par le biais du Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes. En 2023, 20'599 documents ont circulé entre la Bibliothèque municipale et les bibliothèques membres du Réseau de l'Arc jurassien.

Faits marquants 2023

La Bibliothèque municipale a démontré sa formidable capacité de résilience suite au début d'incendie et aux inondations du 24 décembre 2022. Grâce aux précieux services des Travaux publics, il a fallu déplacer plusieurs milliers de livres, évacuer les étagères, procéder aux différents tris, coordonner les travaux de rénovation et défendre son statut de victime au niveau des assurances. Cet épisode désastreux a impacté fortement l'équipe et a accaparé toutes les énergies, avec le renoncement à certaines activités extérieures comme par exemple Livres à l'eau durant l'été à la piscine municipale.

Malgré le contexte exigeant, la Bibliothèque a maintenu tous ses services et toutes ses animations au sein de la Bibliothèque municipale, avec une grande diversité d'actions, une répartition homogène durant toute l'année et le bonheur d'un public fidèle et souvent nombreux :

- magiques Heures du conte, avec l'accueil de Danielle Eberlin et ses contes d'hiver en février, de Caroline Cortès en mars et des contes pour petits curieux, de Christelle Brahier sur le thème du bégaiement en octobre, de Marion Etienne et des contes pour se trémousser en novembre et enfin de Jacques Staempfli en décembre avec le p'tit flocon qui voulait voir Noël ;
- émouvant spectacle de Vi Indigaïa le 21 septembre dans le cadre du Festival Conte et cie. Et splendide Nuit du conte le 8 décembre dans les Caves du Château (en cours de rénovation) avec Viva la musica imaginée par la conteuse Valérie Fleury Wüthrich et le musicien Steve Fleury ;
- essentielles visites de classe, avec un accueil spécifique de toutes les classes de l'Ecole primaire de 7P en février, de 5P en novembre et de 3 P en décembre. Au fil des semaines, la Bibliothèque a accueilli 225 visites (classes enfantines et primaires, crèches, Collège, écoles secondaires, AJAM, Ortra, institutions professionnelles et spécialisées...) ;
- très grand succès de nos 8 ateliers mensuels d'éveil aux livres pour les bébés (236 enfants et 200 adultes, 25 adultes et 30 enfants en moyenne par rencontre) dont un spécial Fête des papas le dimanche 4 juin et une très belle Fête Né pour lire animée par Emmanuelle Filippi le 26 août ;
- édition réussie de l'espace jeunesse du Festival Delémont'BD (17-18 juin), avec une offre toujours appréciée par les nombreux participantes et participants dans les jardins du Château ;
- collaboration active aux Eléphantaisies de l'Espace-Jeunes dans un parc de la ville (1 semaine en juillet et 1 semaine en août) et à la Fête de la Citrouille le 31 octobre (record de 950 personnes actives sur le parcours en vieille ville).

- contribution positive à la campagne nationale de promotion des bibliothèques et intitulée BiblioWeekend le samedi 25 mars, avec une invitation à mettre les voiles par Isabelle Plomb Gafner ;
- animations par les bibliothécaires d'instant de lectures à la Maison de l'Enfance durant tout le semestre 2023 et interventions aux ateliers du Club des Aînés en Informatique de Delémont (CAID) ;
- enfin, notre petite bibliothèque mobile, la Bibliambule, a présenté ses collections dans plusieurs lieux et manifestations, entre juin et septembre, en particulier à Delémont'BD et aux Eléphantaisies.

Perspectives 2024

La Bibliothèque municipale a le devoir de défendre l'accès à l'éducation et à la culture pour chacune et chacun. Tout en tenant compte du contexte financier difficile de la Municipalité et du Canton, il est indispensable de sensibiliser toutes les autorités au rôle fondamental de la Bibliothèque comme espace vital pour la démocratie, avec un accès égalitaire à la connaissance et à la culture. Il faut lutter contre la segmentation et l'exclusion sociale, en favorisant l'indépendance de l'information et un accès à une multitude de perspectives. Il faut surtout garantir les conditions-cadres pour que la Bibliothèque continue d'être une actrice majeure dans le projet d'une société plus inclusive et plus sociale.

Face aux problèmes récurrents des locaux au niveau de la Bibliothèque des jeunes et dans une volonté de réunir les deux sites, il est obligatoire de dessiner un projet concret de site unique, avec des locaux efficaces et adaptés aux activités culturelles, aux espaces de travail et aux partages. Le travail de bachelor réalisé en 2023 par Angel Owagah (HEG Genève) a démontré l'urgence de la situation et proposé des pistes concrètes. En 2024, un groupe de travail sera constitué afin d'étudier le redéploiement de la Bibliothèque, de l'Espace-Jeunes et de la Ludothèque, tout en analysant les synergies, en suggérant plusieurs variantes et en intégrant la recherche d'une solution économique, par exemple en quittant le statut de locataire pour investir des bâtiments propriétés de la Municipalité.

3.4. École primaire

Chiffres clés 2023

L'école primaire de Delémont compte 55 classes pour un total de 990 élèves. Sont compris dans ce chiffre les élèves externes intégrés aux classes de soutien et de transition.

Chaque semaine, l'équivalent de 2'046 leçons est dispensé par le collège des enseignants de Delémont. Cela représente 73.07 EPT répartis entre les enseignants titulaires de classe, les titulaires de classe de transition ou de soutien, les enseignants itinérants, les responsables de l'appui et du soutien, les enseignants responsables des sessions bilingues et les enseignantes des leçons d'ACT. Cela comprend également les tâches administratives de l'école ou liées à certains mandats cantonaux. À cela il faut ajouter les pensums de l'intervenante socio-éducative à 70% (EP et Collège) et de l'infirmière scolaire.

Le cercle scolaire de Delémont est composé de deux écoles principales : le Château et le Gros-Seuc.

D'autres écoles de quartier accueillent également des élèves : Traversins, Moissons, Arquebusiers, Morépoint, Temple, Carrières et Pervenches.

Activités extrascolaires et éducation

Les élèves de l'école primaire ont eu l'occasion de participer à différentes activités extrascolaires. La vente de thé et de mimosa, l'animation Bataille de livres, la participation à la Coupe Crédit Suisse et différents spectacles scolaires en collaboration avec le CCRD et le Théâtre du Jura ont animé l'année scolaire.

Parallèlement, les écoliers ont pu participer à différentes journées ou leçons éducatives. L'éducation nutritionnelle, sexuelle, routière et la sensibilisation au tri des déchets étaient ainsi au programme. Les championnats de mathématiques, l'action « Lire et Faire lire » ainsi que la journée « Oser tous les métiers » sont venus compléter le programme éducatif hors plan d'étude.

Commission de l'école primaire

La commission, présidée par M Pascal Champion, a siégé à 8 reprises et traité les dossiers courants qui lui sont attribués. Les membres ont également pris connaissance de la nouvelle loi scolaire qui entre en vigueur le 1^{er} février 2024 et qui aura un impact important aussi bien sur les nouvelles compétences de la commission que sur ses nouvelles attributions.

4. DEPARTEMENT DE L'ENERGIE ET DES EAUX

Responsable : Mme Murielle Macchi-Berdat, conseillère communale

Préambule

Le Département de l'énergie et des eaux est en charge des Services industriels de Delémont (SID), des sociétés partenaires et collaborations dans les domaines énergétiques telles que notamment SACEN SA, Régiogaz SA, EDJ Energie du Jura SA, Parc Eolien de la Haute-Borne SA.

4.1. Commission de l'énergie et des eaux

La Commission de l'énergie et des eaux, présidée par M. Jean-François Gnaegi, a tenu 5 séances, émis les préavis de sa compétence et traité les dossiers la concernant.

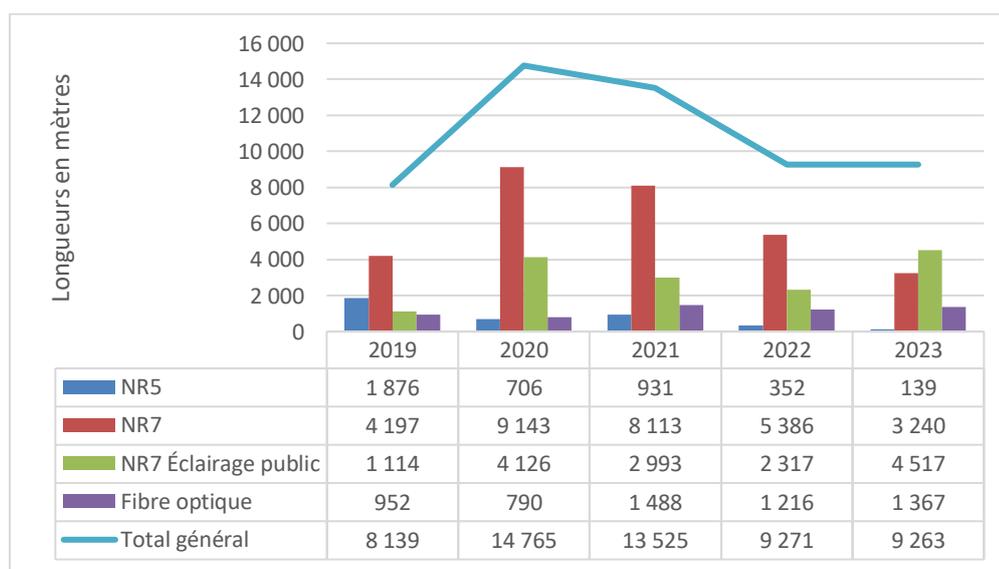
4.2. Section réseaux électriques, éclairage public, production d'électricité renouvelable

Réseaux électriques

Les SID exploitent les réseaux électriques sur les niveaux de tension normalisés NR5 – NR6 – NR7. Suite aux différentes consultations menées durant l'année avec le canton concernant la loi cantonale sur l'approvisionnement en électricité (LAEI), qui entre en vigueur le 1^{er} mars 2024, les niveaux de tension NR3 et NR4 seront attribués aux SID. Ce changement permettra le cas échéant de se raccorder sur un niveau supérieur de tension si les besoins en puissance s'avèrent plus importants dans les années à venir.

Les infrastructures réseaux se sont développées selon le graphique ci-dessous. Depuis de nombreuses années, nous observons un développement important des réseaux souterrains et particulièrement au niveau de réseau 7 (NR7).

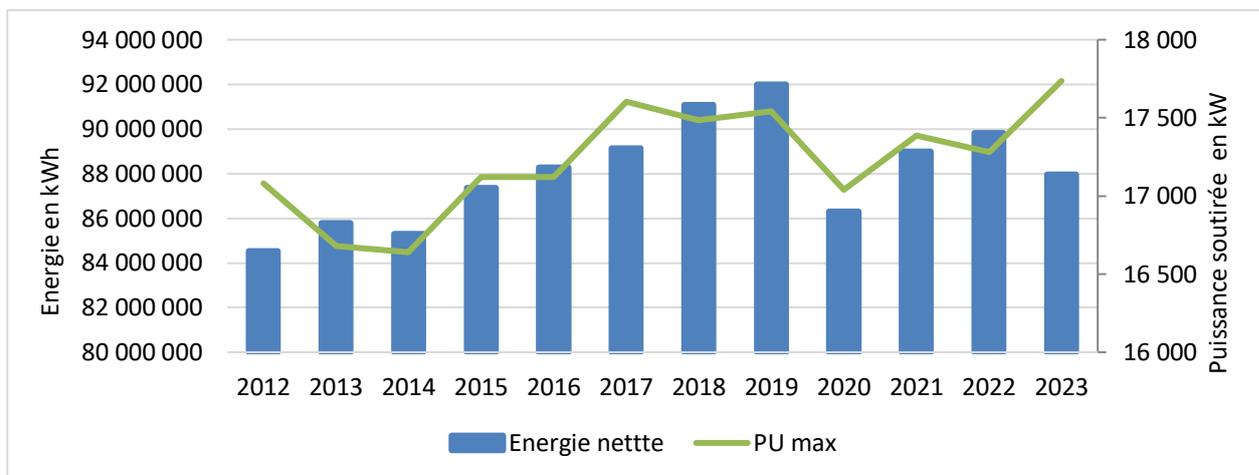
Longueurs des câbles réseaux tirés par niveau de tension et par année



Le soutirage de puissance et d'énergie nette au réseau amont a évolué de manière différente en 2023. La forte progression des installations de production d'énergie (IPE) dans le réseau des SID a réduit la part d'énergie soutirée au réseau amont tandis qu'en parallèle la puissance maximale (PU max) au ¼ heure

soutirée n'a jamais été aussi élevée avec une pointe de 17'736 kW au mois de janvier, soit proche des 18'000 kW souscrit auprès du distributeur amont.

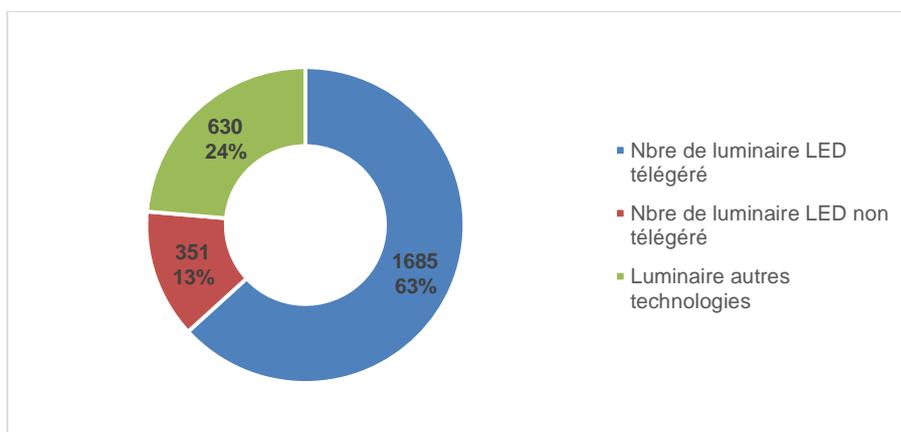
Consommations des réseaux



Eclairage public

Les SID sont en charge de l'éclairage public en Ville de Delémont. La maintenance, l'optimisation et l'extension de l'éclairage public restent des tâches importantes assumées par les SID. En 2023, ce secteur représente environ 20% du temps de travail du Service électrique.

Répartition des 2'666 luminaires selon les différentes technologies



Plus de 2'000 luminaires représentant plus de 75% du total sont en LED. Les 630 luminaires non LED représentent environ 25%. Ils seront assainis par la technologie LED dès 2024 et en 2025 pour la plus grande partie.

Les faits marquants en 2023 dans ce domaine sont :

- promenade des deux rivières : assainissement complet et installation d'un nouvel éclairage LED télégéré ;
- rue Emile-Boéchat : nouvelle installation LED télégérée ;
- entrée en vigueur du nouveau règlement communal sur l'extinction des vitrines et des enseignes ;
- plan Lumière : finalisation de l'étude du concept d'éclairage harmonisé et cohérent pour les liaisons secteur Gare – Vieille Ville et l'éclairage des bâtiments communaux.

La consommation d'électricité pour l'éclairage public, qui était de 1'000'000 kWh par année pour une puissance installée de 280 kW avant le début du projet Voie Lactée, est désormais passée à 460'000 kWh annuellement pour une puissance installée de 135 kW. Cette tendance va se prolonger jusqu'en 2025 avec

la poursuite du projet Voie Lactée, toutefois avec un potentiel d'économies qui va diminuer, les sources les plus énergivores ayant été assainies.

Production d'électricité renouvelable à Delémont

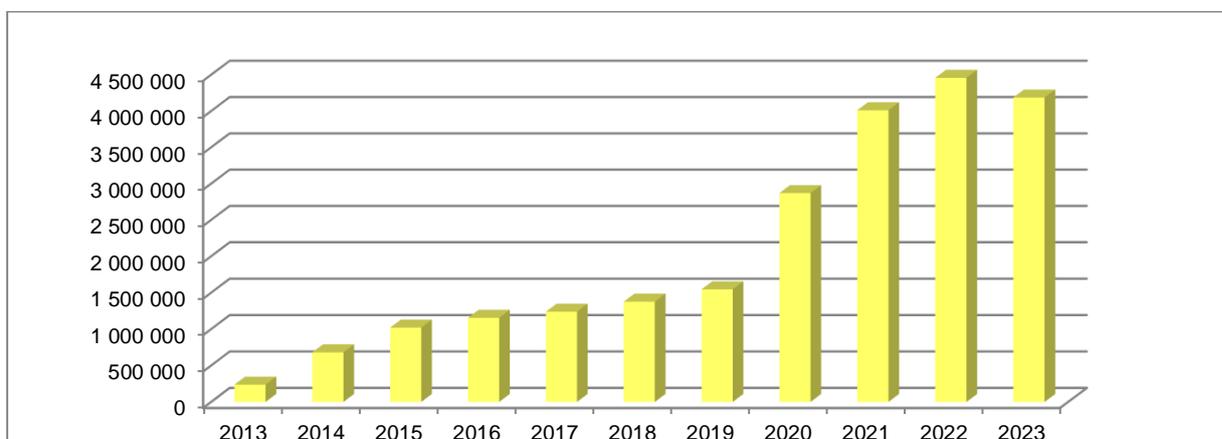
Le nombre d'installations de production d'énergie (IPE) en service au 31 décembre 2023 était de 354. La totalité de la production photovoltaïque et hydraulique à Delémont (SID + installations indépendantes, y compris l'estimation de l'autoconsommation) a représenté environ 9.55 % de la consommation totale de la Ville, soit environ 8'874'899 kWh. Le nombre d'installations de production d'électricité renouvelable a considérablement augmenté en 2023, 104 IPV ont été mises en service, soit 42% d'augmentation par rapport à l'année précédente.

Production d'électricité renouvelable des SID

Les installations de production d'énergie (IPE) renouvelable en propriété et exploitées par les SID sont en progression pour les installations photovoltaïques (IPV) passant de 25 à 29 en 2023 en sus d'une petite centrale hydroélectrique. La production annuelle totale se monte à 4'620'239 kWh.

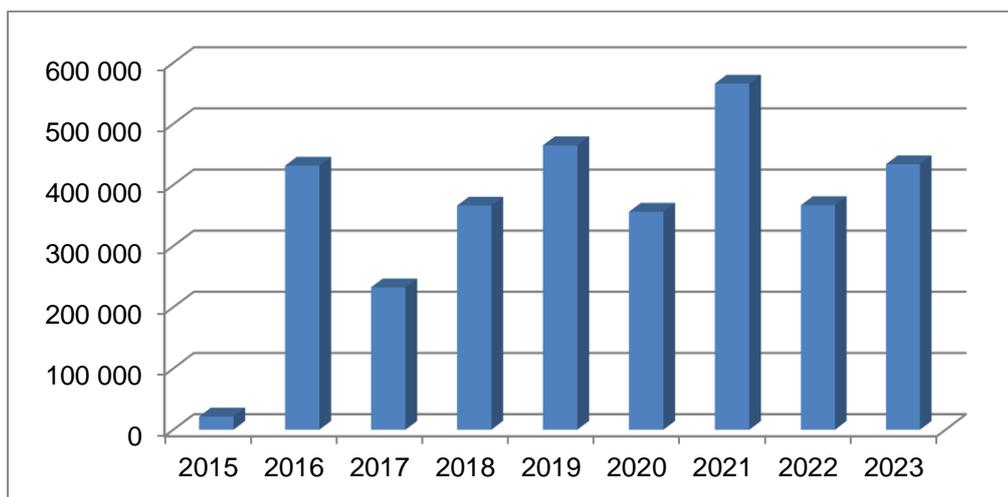
La puissance installée totale des IPV au 31 décembre 2023 est de 5'073 kWc pour 15'021 panneaux installés correspondant à une surface de 25'561 m². Ce sont 4 nouvelles installations sur les bâtiments de l'écoquartier « Résidence Parc la Sorne » qui ont été mises en service en 2023, pour une puissance totale de 227.5 kWc. La production annuelle totale s'est montée à 4'186'268 kWh, en baisse de 271'330 kWh par rapport à 2022, malgré l'augmentation de la puissance installée totale. Les conditions météorologiques (ensoleillement plus faible, dépôts de sable du Sahara, végétation sur les toitures, défauts des onduleurs) expliquent cette baisse estimée entre 8 et 9%. Une campagne de nettoyage avec des robots a été lancée dès 2023 pour améliorer cette situation.

Production annuelle– des installations photovoltaïques SID, en kWh



La production à la centrale hydroélectrique de la Grande Ecluse est le 3^{ème} meilleur résultat depuis sa mise en service en 2016 avec 433'971 kWh. Les bonnes productions automnales ont compensé la période hivernale qui a été moyenne dû aux mois de janvier et février très secs. La production d'été est en dessous de la moyenne mais a un impact moindre sur la production annuelle. Le nombre de kW par heure de fonctionnement a été très bon, ce qui est avantageux pour les équipements électromécaniques. Une amélioration a été apportée sur la sécurité d'exploitation du seuil tout en maintenant des prix de maintenance stables.

Production annuelle– de la centrale hydroélectrique de la Grande Ecluse, en kWh

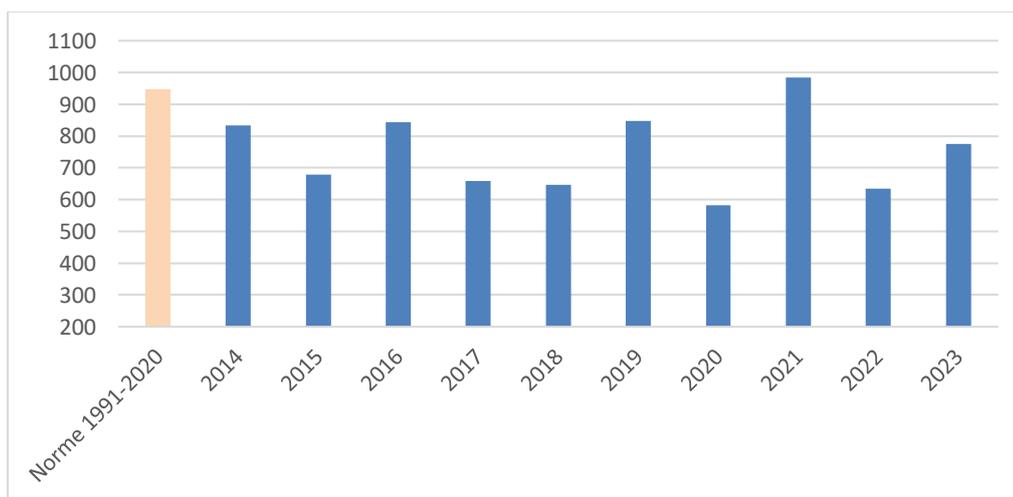


4.3. Section de l'eau potable et du gaz

Service des eaux - Météorologie

Avec une température moyenne enregistrée de 11.4°C (source : <https://prevision-meteo.ch/climat/annuel/delemont>), 2023 est l'année la plus chaude que Delémont ait connu ces dix dernières années. En ce qui concerne la pluviométrie, les faibles précipitations (288 mm/m²) enregistrées jusqu'à fin juin étaient inquiétantes mais grâce aux diverses interconnexions qui ont été réalisées dès 2009, la Ville n'a pas eu à prononcer des restrictions d'eau et a pu ainsi traverser cette période de sécheresse sans encombre. La deuxième partie de l'année, avec 514 mm/m² de pluviométrie, a été mieux arrosée, ce qui a permis de réapprovisionner en partie les réserves karstiques. Avec un cumul de 804 mm/m², la pluviométrie de 2023 se situe en dessous de la norme 1991-2020, qui est de 946 mm/m².

Evolution des précipitations à Delémont en mm/m²



Statistiques

Adduction d'eau	en 2022 (m³)	en 2023 (m³)	% sur total 2023
La Doux	407'000	286'000	24%
Develier	386'000	402'000	33%
Rondez I	230'500	301'000	25%
Rondez II	78'000	107'000	9%
Forages	86'500	93'000	8%
Moutier	11'500	15'000	1%
Total	1'199'500	1'204'000	100%

Total de l'eau vendue dans le réseau :	964'793 m ³
Total des ventes à des tiers (Rossemaison, Soyhières, Courrendlin) :	35'768 m ³
Consommation des fontaines (estimation selon jaugeage) :	50'000 m ³

Interventions

Le réseau de distribution d'eau potable totalise près de 100 km de conduites, 615 hydrants et 2'475 raccordements privés. Afin de maintenir ce patrimoine en bon état de fonctionnement, de nombreux travaux d'assainissement, de viabilisation et de maintenance ont été réalisés.

Principales réalisations

- construction du réseau d'eau de l'écoquartier ;
- extension du réseau d'eau de la zone industrielle Communance Sud ;
- assainissement d'un tronçon de la conduite de refoulement entre la station de pompage (STAP) Rondez II et l'usine Von Roll ;
- assainissement d'un tronçon de conduite à la Communance ;
- assainissement d'un tronçon de conduite à la rue des Pins ;
- assainissement de deux conduites sous les voies CFF ;
- assainissement de conduites entre la rue de la Jeunesse et la rue de Chaux ;
- assainissement du système de commande des jets d'eau de la place de la Gare ;
- mise en place de fontaines à eau à divers endroits.

Fuites d'eau

Le nombre de ruptures de conduites enregistrées sur le réseau d'eau durant l'année 2023 est de 50 : 13 sur les branchements privés et trente-sept sur le réseau public. Si l'on compare la production et la consommation, la perte d'eau est d'environ 12,5%. En tenant compte de l'eau utilisée pour les services publics (purge du réseau, défense incendie, travaux de nettoyage) et de l'eau vendue forfaitairement pour les chantiers, cette perte avoisine alors les 10 à 11%, ce qui place la Ville de Delémont en dessous de la moyenne nationale qui est de 13%. Ce taux de fuite relativement bas est le résultat d'une gestion minutieuse du suivi du réseau et d'investissements permettant de détecter rapidement toute fuite dans celui-ci.

Qualité de l'eau

En Suisse, les normes légales sont définies dans le Manuel suisse des denrées alimentaires, qui précise les critères de qualité applicables à l'eau. La législation fédérale sur les denrées alimentaires définit de manière très précise les exigences élevées auxquelles la qualité de l'eau potable doit satisfaire.

Afin de respecter ces exigences, un mandat a été confié à un laboratoire privé pour effectuer les analyses des échantillons d'eau potable prélevés dans le réseau. Pour l'année 2023, près de 400 échantillons ont été analysés, que ce soit au niveau chimique ou bactériologique. A noter que toutes les valeurs mesurées dans le réseau de distribution étaient conformes et inférieures à la valeur limite de 0,1 µg/l. L'eau du réseau distribuée est donc parfaitement potable et d'excellente qualité.

Collaborations intercommunales

Dans le cadre des collaborations intercommunales dans le domaine de l'eau potable, les prestations fournies fluctuent en fonction des ruptures de conduites. En 2023, les SID ont presté près de 450 heures dans diverses communes de la couronne delémontaine.

Groupe Nicaragua, centime de l'eau

Conformément à l'arrêté fixant le tarif de l'eau, et selon l'accord qui lie la Municipalité de Delémont et le Groupe Nicaragua, les SID ont versé à ce dernier un montant de CHF 10'000.-. Cette somme correspond à une contribution d'un centime par mètre cube d'eau vendu.

Service du gaz

Après une année 2022 chaotique par rapport aux événements géopolitiques internationaux, l'industrie gazière a réussi à garantir l'approvisionnement en gaz de la Suisse pour l'année 2023 et l'hiver 2023-2024 évitant ainsi une pénurie. En collaboration avec la Confédération, l'industrie gazière a pris les mesures nécessaires. Le bon niveau de remplissage des stockages de gaz européens ainsi que la douceur des températures en automne et cet hiver ont contribué de manière déterminante à la détente de la situation. La Suisse s'approvisionne en gaz auprès de pays de l'UE. Selon l'ENTSOG (Réseau européen des gestionnaires de réseaux de transport de gaz), les sources d'approvisionnement en gaz de l'UE en 2023 se composent comme suit : 40% GNL, 29% mer du Nord, 11,5% Afrique du Nord, 9,5% Russie, 6% Grande-Bretagne et 4% région de la mer Caspienne.

D'un point de vue plus local, et pour rappel, le référendum au sujet de la vente des actions de Régiogaz SA a abouti et une votation a été soumise aux citoyennes et citoyens de Delémont. Le résultat du vote est tombé le 13 février 2022 avec 72,6% des résultats favorables à la sortie de Régiogaz SA. Les actions de Régiogaz SA ont été cédées, selon les conditions voulues par le Conseil de Ville, au 30 septembre 2023.

Initialement prévue au 1^{er} octobre 2022, cette décision de changer de fournisseur est entrée en force au 1^{er} octobre 2023 et la Ville de Delémont peut désormais s'approvisionner auprès de la société Gaznat. Par ce changement de fournisseur, la Ville de Delémont a obtenu de meilleures conditions contractuelles de prix dès le 1^{er} janvier 2024, qui a permis de réduire les conditions tarifaires de 20% aux consommateurs finaux.

Les négociations avec EDJ Energie du Jura SA, concernant d'éventuels droits de passage pour une trentaine de mètres de conduite payés au prix fort depuis de trop nombreuses années dans le secteur de la station de la Viole, n'ont pas abouti. Les conditions de EDJ étant inacceptables dans l'intérêt de la Ville et de ses citoyennes et citoyens, le Conseil communal a décidé de porter ce cas litigieux devant l'OFEN (Office fédéral de l'énergie), dans le but de le régler par une instance fédérale neutre pour payer le juste prix.

Gestion du réseau

La fourniture du gaz naturel s'est déroulée sans interruption durant l'exercice écoulé. Cependant, un arrachage de conduite a eu lieu dans la nuit du 17 août 2023 lors des travaux d'assainissement de la ligne CFF entre Delémont et Laufon. Cet incident a nécessité l'intervention du service de piquet mais n'a eu que peu de conséquences dommageables, si ce n'est le remplacement de la conduite. Cet incident n'a pas eu de conséquence sur la distribution. Les contrôles et recherches de fuites dans le réseau ainsi que les contrôles des installations intérieures sont réalisés tout au long de l'année afin de répondre aux exigences fédérales en la matière et aux directives et recommandations de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SVGW).

Comme déjà observé en 2022, plusieurs clientes et clients raccordés au réseau se sont détournés du gaz pour s'orienter vers des installations fonctionnant aux énergies renouvelables. Cette tendance s'accroîtra certainement ces prochaines années, conformément aux objectifs climatiques fédéraux et cantonaux, repris et soutenus dans la Conception directrice de l'énergie de la Ville de Delémont. Ainsi, aucune nouvelle installation n'a vu le jour à Delémont alors qu'une quarantaine ont été démantelées en 2023. La situation géopolitique et les niveaux de prix pratiqués ces dernières années par Régiogaz SA en sont les principales raisons.

Quatre fuites sur des branchements d'immeubles et un tronçon de la conduite de distribution de la rue des Pervenches ont été traitées au cours de l'année 2023.

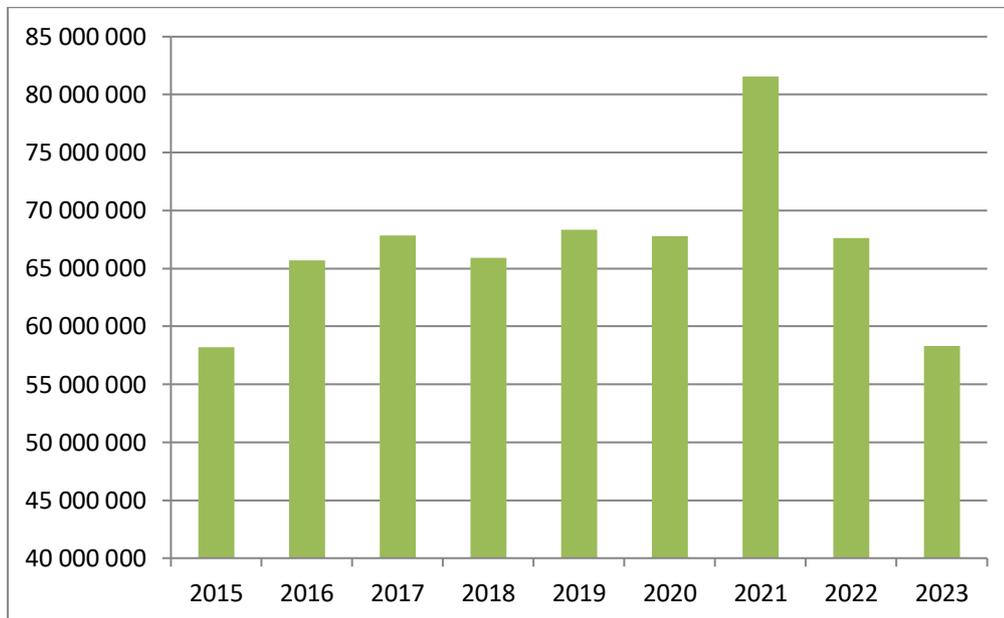
Ventes de gaz

En 2023, les ventes de gaz ont été de 58'292'992 kWh. On constate une diminution de 13.8% des ventes de gaz par rapport à l'année 2022, principalement due à différents facteurs tels que l'appel du Conseil fédéral à faire des économies d'énergie pour pallier au risque de pénurie de gaz, le démantèlement de

40 installations d'une puissance totale de 1'400 kW pour les raisons évoquées au chapitre précédent ainsi que les températures clémentes liées au changement climatique.

Les mesures d'économies prises par les SID ont à nouveau permis un bon résultat 2023 malgré la diminution des ventes. La dette du gaz diminue et le remboursement de ses intérêts se confirme selon la planification. Ainsi, cette dette et ses intérêts cumulés passent sous la barre des CHF 3'000'000.- (CHF 2'760'000.-). Pour mémoire, ils étaient de CHF 10'440'000.- en 2011.

Ventes de gaz à Delémont, en kWh



4.4. Section des services partagés

Les Services partagés sont en soutien des missions de base de sécurité d'approvisionnement en eau, en électricité, en gaz et en production de chaleur. Les principales activités de ce service transversal sont les comptabilités financière et analytique, la facturation aux clients finaux, la gestion du contentieux, la gestion du Service de l'information du territoire (SIT), la conformité juridique et le lien avec les services communaux pour la gestion du personnel, de l'informatique et des bâtiments.

Durant l'exercice 2023, les projets spécifiques suivants ont été suivis et coordonnés par les Services partagés :

- consolidation et coordination de la cellule spécifique dédiée à l'approvisionnement de gaz pour les années 2024 et suivantes ;
- participation à la détermination des justes prix du réseau 5 bar et du réseau de distribution de gaz naturel en main de la Municipalité de Delémont et nouvelle tarification des produits gaz dès le 1^{er} janvier 2024 ;
- calculs et mise en place comptable des nouveaux projets de *contracting* pour la vente de chaleur au Théâtre du Jura-Le Ticle et au Parc de la Sorne (écoquartier) ;
- mise en place de la Gestion Electronique des Documents (GED) pour toutes les factures entrantes dès le 1^{er} janvier 2024.

Les activités croissantes des SID engendrent une masse de travail toujours plus conséquente et diversifiée aux Services partagés.

4.5. Section service clientèle

Service clientèle

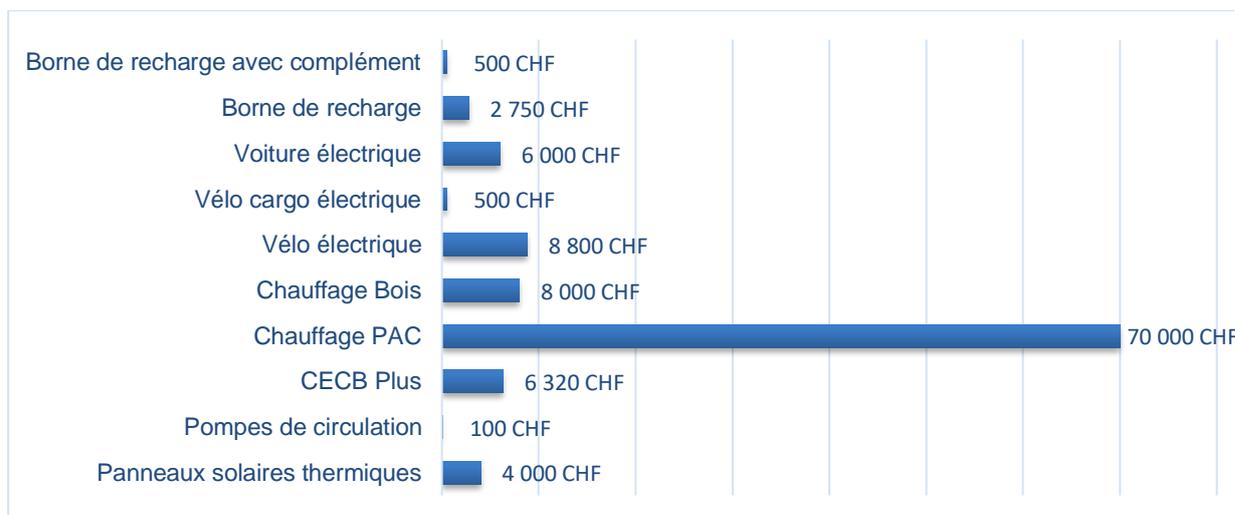
Les missions principales du Service clientèle sont la gestion de la relation clientèle, l'administration générale, l'approvisionnement, la vente d'énergie et des produits et prestations dans le secteur énergétique, le marketing, ainsi que la politique énergétique.

Les nouveaux produits liés à l'électromobilité, avec SMOTION et CHARG'IMMO, ou dans le domaine de l'autoconsommation collective d'électricité photovoltaïque avec COMMUNITY, font l'objet d'un fort intérêt de la part des clientes et clients et des promoteurs. En fin d'année, 16 bâtiments représentant plus de 160 logements sont équipés du produit COMMUNITY. Ce sera le cas également pour les bâtiments du Parc de la Sorne, à la rue Denise-Péronne, avec le déploiement progressif de CHARG'IMMO, COMMUNITY, ainsi qu'une solution pour l'établissement des décomptes de chaleur en lien avec le *contracting* réalisé par les SID. Ces prestations devraient être totalement opérationnelles pour les 347 logements durant l'année 2024.

En juillet 2024, la Commune de Courchapoix a contacté les SID afin de trouver une solution pour soutenir le Service électrique de Courchapoix (SEC) dans les tâches administratives et de facturation dans le domaine de l'électricité. Le Conseil communal de Delémont a validé une offre de prestation par les SID, avalisée par l'Assemblée communale de Courchapoix en décembre 2023. La mise en œuvre de ce mandat, dès le 1^{er} janvier 2024, comprend la reprise des données du compteur à la facturation, afin d'assurer la gestion des tâches liées par les SID, au nom de SEC. Les premières factures seront établies pour le 1^{er} trimestre 2024.

Concernant le gaz, et suite à la détermination des prix réseaux et énergie, une nouvelle grille des produits a été mise en œuvre auprès de la clientèle avec une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024.

Montants des subventions versées en 2023



Globalement, les activités sont en constante croissance depuis plusieurs années, notamment avec le développement soutenu des installations électriques (panneaux solaires, bornes de recharge, pompes à chaleur, etc.) et le suivi commercial et administratif pour les produits et prestations des SID dans ces domaines.

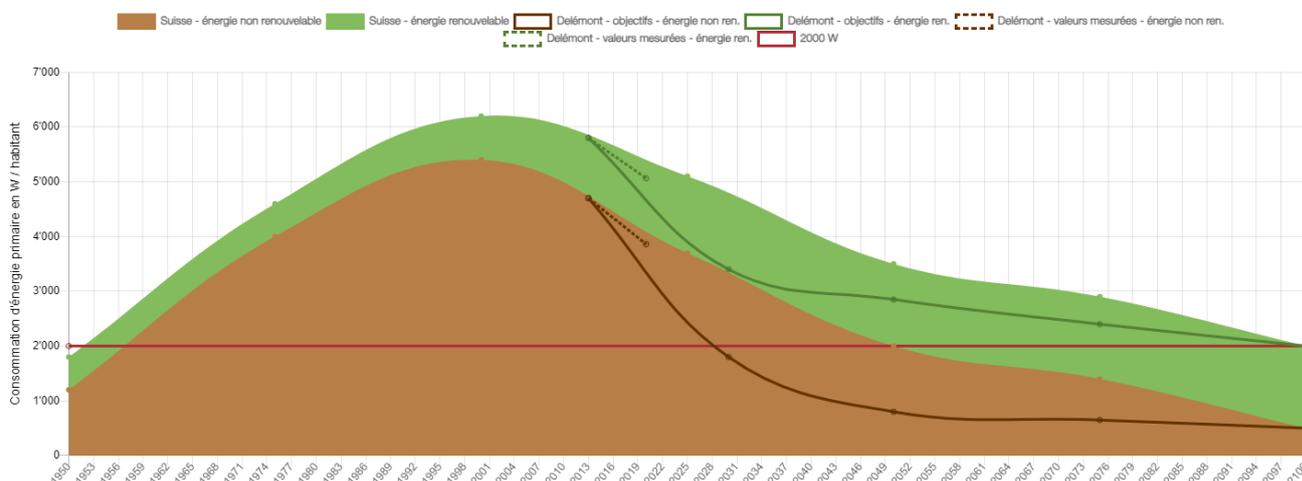
Politique énergétique

Le suivi de la politique énergétique est mené par SACEN SA. La Ville a encore une fois pu bénéficier des synergies proposées par l'équipe « délégation à l'énergie » de SACEN SA, qui accompagne également les communes de Porrentruy, Fontenais, Moutier et l'Agglomération de Delémont.

La collaboration avec l'Université populaire jurassienne perdure pour la mise en œuvre de différentes conférences et ateliers. Les actions de communication pour « Consommer moins et mieux l'énergie » se sont également poursuivies afin de sensibiliser la clientèle aux économies d'énergie.

La révision de la stratégie énergétique de la Ville de Delémont pour la mettre en adéquation avec les nouveaux objectifs fédéraux et cantonaux s'est poursuivie en 2023. Elle sera finalisée en 2024. En parallèle, une étude d'avant-projet pour évaluer l'opportunité de créer un réseau de chauffage à distance à Delémont a été lancé en 2023.

Évolution des objectifs de la Société à 2'000 watts en matière d'économies d'énergies et de développement des énergies renouvelables à Delémont



La Charte

En 2023, les activités de La Charte se sont concentrées sur l'optimisation des collaborations intercommunales dans le cadre de l'évolution des exigences légales fédérales. Ainsi, le lancement du projet « Charte25 » a débuté. Il a pour but d'analyser et d'identifier de nouveaux domaines de coopération et de déterminer des pistes de mise en application concrètes à court et moyen termes. Les autres thèmes ont porté sur le remplacement de l'EDM de BKW par le produit INERA pour janvier 2025, sur l'inventaire des besoins opérationnels des services électriques, ainsi que sur le renouvellement des contrats réseau BKW.

SACEN SA – 10 ans de succès

Malgré une année 2023 encore mouvementée sur les marchés, SACEN SA a une fois de plus démontré son efficacité opérationnelle. En effet, les résultats sont particulièrement réjouissants puisque les prix moyens d'approvisionnement obtenu durant l'exercice pour l'année 2024 présentent une hausse contenue de 9% (moyenne nationale de 18% et plus de 20% dans la région au sens large du terme). Les prestations des services ont continué de se développer à la satisfaction de toutes et tous. A noter que la société a modestement fêté ses 10 ans de succès lors d'une journée simple et conviviale le 5 octobre 2023 à Saint-Imier.

Parc Eolien de la Haute-Borne SA

Pour rappel, lors de sa séance du 10 décembre 2021, le Conseil fédéral a approuvé la planification éolienne du plan directeur du Canton du Jura (fiche 5.06). Le Conseil fédéral indiquait que « parmi les cinq nouveaux sites retenus dans le plan directeur cantonal jurassien, celui de la Haute-Borne peut d'ores et déjà faire l'objet d'un projet-modèle dont les résultats serviront ensuite lors du développement de projets éoliens sur les quatre autres sites jurassiens ».

Toute cette période de validation de la fiche 5.06 par les instances fédérales a été mise à profit pour que Delémont et les Communes hôtes obtiennent les meilleures conditions-cadres possibles. Ainsi, suite à un processus de négociation conséquent qui a abouti au cours de l'année 2023, la convention d'actionnaires et la convention de collaboration entre les communes de Delémont, Bourrignon et la société Parc éolien de la Haute-Borne SA ont été finalisées et signées par les parties durant le mois de mai. Les communes de Pleigne et Develier ont également adhéré à la convention de collaboration en leur qualité de Communes hôtes.

Les activités se sont concentrées essentiellement sur la finalisation de la déclaration d'intention qui a été signée le 26 février 2024 par le Canton du Jura, les quatre Communes hôtes concernées par le périmètre du parc éolien et la société Parc éolien de la Haute-Borne SA. Cette déclaration d'intention est un document faitier qui permettra d'engager la procédure de plan spécial cantonal et d'associer formellement les quatre communes à ce processus.

Au niveau opérationnel, du temps a été consacré à la mise en place d'un cahier des charges pour la démarche participative exigée par la fiche 5.06. Une coordination a été initiée pour finaliser le partenariat foncier avec la Bourgeoisie de Delémont.

5. DEPARTEMENT DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Responsable : M. Emmanuel Koller, conseiller communal

Préambule

L'année 2023 a été marquée par un processus d'analyse globale des activités et des projets du Département et Service UETP, qui a été menée de manière soutenue et précise en lien avec l'audit COMPAS, afin d'améliorer le fonctionnement de l'administration communale, d'augmenter l'efficacité et l'efficience des processus et de prioriser les projets. Cette analyse a été conduite en tenant compte de la nécessité de réduire les charges de fonctionnement et a permis de prendre les premières décisions pour dégager des économies.

Les efforts principaux ont été engagés sur la poursuite et la concrétisation des études et projets en cours, notamment le plan spécial et l'école des Arquebusiers, la place Roland-Béguelin, le plan spécial Gare Sud et la valorisation des terrains SAFED, les plans d'équipement des zones d'activités Communance Sud et Communance Nord, la finalisation du Plan climat et de la révision partielle du Règlement communal sur les constructions notamment. Il s'agira de capitaliser sur les investissements réalisés et de poursuivre ceux qui sont déjà initiés pour les améliorer en concertation et les faire aboutir.

Dans les domaines plus techniques, le projet « Delémont marée basse » a permis de finaliser les étapes du centre et de mettre au point le projet de la dernière qui sera celle de Morépont aval. Les dossiers liés au domaine des déchets se sont poursuivis, en coordination avec les projets régionaux du SEOD, afin de rechercher des mesures de rationalisation et d'économie, ainsi que la mise en place d'un Centre de collecte et de valorisation des déchets aux Prés-Roses. L'étude des moloks est terminée et permettra une mise en œuvre, certainement sur quelques années vu les travaux importants à réaliser, ainsi que les écopoints qui devront être réaménagés. La gestion et la délivrance de très nombreux permis de construire se sont faites avec plus de facilité grâce à l'outil informatique JURAC. Le nombre de dossiers traités a à nouveau été important en lien notamment avec les changements de systèmes de chauffage.

A cela s'ajoutent naturellement toute la gestion des concierges qui assurent l'entretien des nombreux bâtiments communaux, de la Voirie, qui s'est beaucoup investie dans le maintien de la qualité et du cadre de vie, avec une augmentation du verdissement et un renforcement de la biodiversité, les excellents résultats des transports publics, avec une forte augmentation du nombre de voyageurs, le maintien de la valeur et l'assainissement de certains objets liés au patrimoine immobilier (bâtiments et terrains communaux), les routes et trottoirs, les canalisations, les cours d'eau.

Le Département et Service UETP a poursuivi sa mission principale, « l'aide au projet au service du développement durable ». Celle-ci se décline, dans tous les domaines de compétences, au travers de quatre objectifs essentiels : faire mieux connaître les intentions de la Ville, en informant et en intervenant en amont des projets publics et privés ; prendre l'initiative de la négociation et de la recherche de solutions afin d'accompagner au mieux les promoteurs privés qui développent des projets sur Delémont ; montrer l'exemple lorsque la Municipalité est maître d'ouvrage (bâtiments communaux, routes, cours d'eau, etc.) ; informer et associer les personnes et milieux concernés sur les projets et les prestations réalisées dans le cadre des processus participatifs. Grâce aux efforts fournis, plusieurs grands projets d'entreprises ont pu se développer et se concrétiser.

5.1. Aménagement local et urbanisme

Les principaux efforts déployés en matière d'aménagement local et d'urbanisme ont été consacrés aux deux axes suivants : d'une part, assurer la promotion des terrains – y compris les friches – et locaux disponibles, en recherchant et en accompagnant les promoteurs et les sociétés intéressés, d'autre part, poursuivre les études et démarches en vue du développement des secteurs stratégiques, notamment les zones d'activités de la Communance et innodel, l'écoquartier « EUROPAN 9 - Gros-Seuc », le pôle de développement de la Gare CFF, les secteurs Gare Sud et Les Arquebusiers en particulier. Le plan spécial Communance Nord (terrains à l'Ouest d'Alcosuisse) permettra d'équiper les surfaces de la Municipalité et de la Bourgeoisie pour accueillir de nouvelles entreprises dont plusieurs ont déjà fait une réservation de surface.

La modification partielle du Règlement communal sur les constructions, afin de tenir compte des nouvelles exigences cantonales notamment, mais surtout du Plan climat, a reçu un préavis favorable du Canton suite à l'examen préalable. Elle sera publiée et soumise aux autorités communales compétentes. La réflexion engagée, afin de redynamiser la Vieille Ville et le quartier de la Gare, a été poursuivie dans le cadre de la démarche participative avec tous les milieux et acteurs concernés. La mise en place des actions du projet « Centre-Ville Plus » se poursuit. Le projet de réaménagement de la place Roland-Béguelin et des rues attenantes a été finalisé et publié début 2024. Les nouveaux espaces qui seront aménagés, avec un très fort verdissement des rues concernées, dont celle du 23-Juin, permettra d'améliorer notablement l'image de la Ville et de son centre historique. Ce projet devrait induire une dynamique favorable au niveau des commerces et des services ainsi que de l'habitat avec une zone de rencontre qui sera favorable au renforcement du cadre et de la qualité de vie.

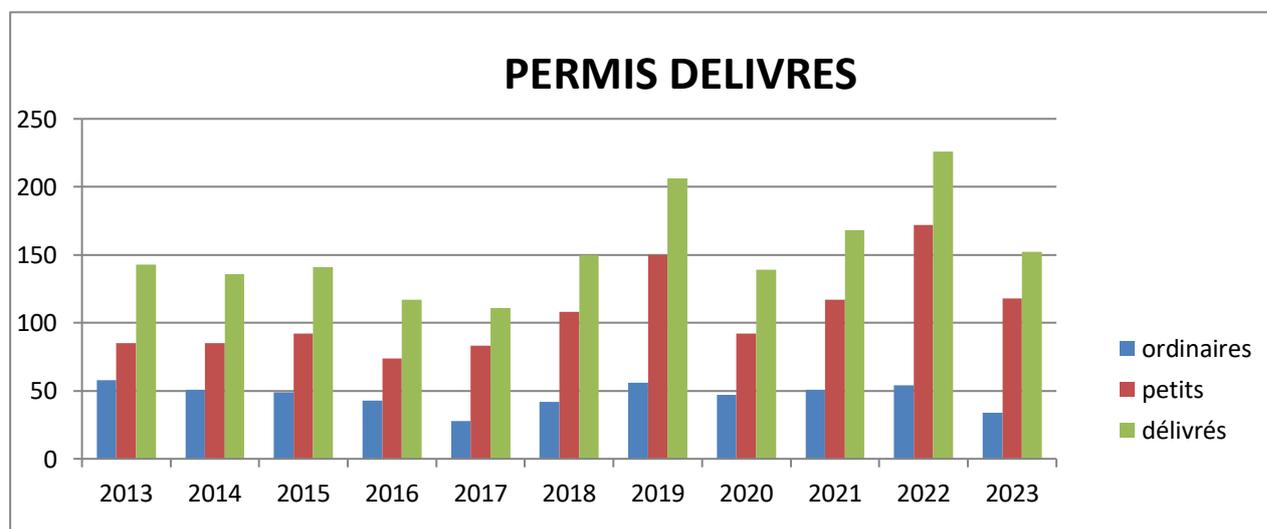
En matière de promotion et de développement économique, de nombreux contacts ont été établis avec différents investisseurs : plusieurs terrains sont ainsi réservés pour des extensions et des constructions de nouvelles entreprises, à la Communance en particulier, dont les travaux d'équipement sont en cours. Les démarches se poursuivent pour développer le secteur Gare Sud : d'une part au niveau du plan spécial, dont les contours ont été dessinés ; d'autre part pour le site SAFED qui a fait l'objet d'une conception directrice qui donne la vision globale. Les premières nouvelles activités se sont installées ou sont en passe de l'être. La Fête de la transition a connu un grand succès pour sa première édition : elle a permis de mettre en perspective les objectifs de développement de Gare Sud et de SAFED, qui sont orientés vers un quartier durable qui doit mettre en valeur toutes les activités qui sont en lien avec l'économie circulaire. Le site SAFED fait partie du projet Flagship qui est un projet soutenu par la Confédération et qui doit permettre de définir des solutions innovantes dans la reconversion des friches industrielles.

5.2. Permis de construire et police des constructions

Le premier graphique ci-après présente l'évolution du nombre de permis de construire délivrés et publiés. Après l'explosion 2022, l'année 2023 a été marquée par une réduction et une stabilisation des permis traités : 152 dossiers (226 en 2022) ont été délivrés et 143 (201 en 2022) ont été publiés, en tenant compte qu'à fin 2023, 20 dossiers étaient en attente d'un dépôt public. Le nombre de permis ordinaires traités 34 (54 en 2022) est légèrement inférieur à l'année précédente, et le nombre de petits permis 118 est moins important (172 en 2022). 90 demandes d'autorisation de panneaux solaires ont été traitées (contre une moyenne de 25 les années précédentes) qui ont permis de mettre en place plus 7'455 m² de panneaux. La surcharge de travail vécue les années précédentes a été résolue, grâce notamment aux outils informatiques disponibles et à l'amélioration des processus de traitement des dossiers.

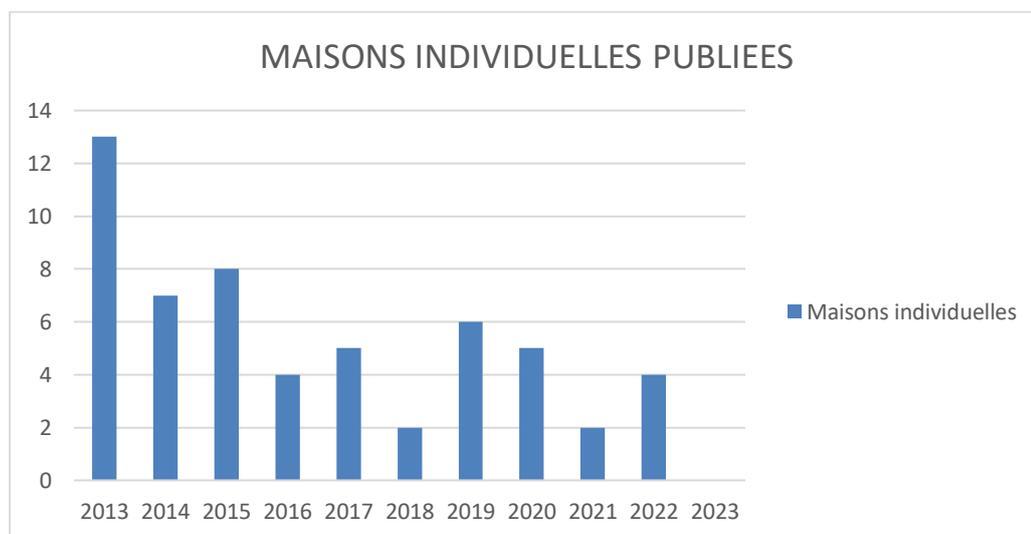
Evolution du nombre de permis de construire délivrés et publiés :

Année	ordinaires	petits	délivrés	publiés
2021	51	117	168	157
2022	54	172	226	201
2023	34	118	152	143



5.3. Maisons individuelles et jumelées publiées

Le graphique ci-dessous présente le nombre de maisons individuelles publiées à Delémont au cours des dernières années.



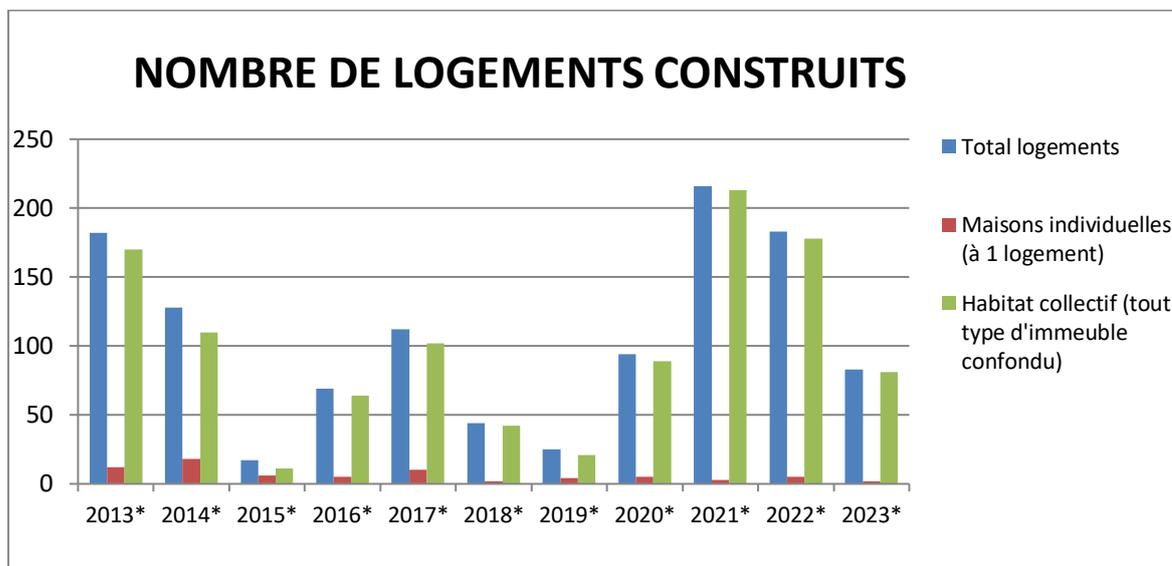
L'offre actuelle de terrains équipés, donc immédiatement disponibles, reste extrêmement faible, ce qui a conduit le Département à poursuivre sa réflexion et ses démarches auprès des propriétaires de terrains libres afin de remettre sur le marché de nouvelles surfaces disponibles. Une réflexion a été menée en détail dans ce but, dans le cadre de la révision du PAL « Delémont, Cap sur 2030 », afin d'exploiter les réserves foncières encore libres et densifier les parcelles qui présentent un potentiel de développement.

Les statistiques tirées du *Journal Officiel*, concernant les mouvements des ménages liés à la construction de maisons familiales, mettent en évidence que le maintien d'une offre de terrains attractive est nécessaire. Au cours de l'année 2023, 0 maison individuelle et 0 maison jumelée ont été publiées à Delémont, ce qui témoigne d'une offre qui est nulle ou presque, les terrains restants étant réservés ou n'étant pas à vendre. En 2023, 9 maisons individuelles ont été rénovées avec permis (ce qui n'inclut pas les petites rénovations), avec changement de propriétaire (contre 4 en 2021, 8 en 2021 et 7 en 2020).

Le Conseil communal est conscient qu'il est nécessaire d'améliorer l'offre de terrains à bâtir pour la réalisation de maisons individuelles et jumelées notamment. Une stratégie afin d'améliorer l'attractivité résidentielle a été lancée afin d'éviter la poursuite de l'exode de la population de Delémont, en particulier celle cherchant un terrain pour une villa individuelle ou groupée, et surtout attirer de nouveaux habitants, notamment des jeunes et des familles.

5.4. Montants investis et logements construits

Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution des montants investis et des logements – toutes catégories confondues, individuel, groupé et collectif – construits à Delémont.

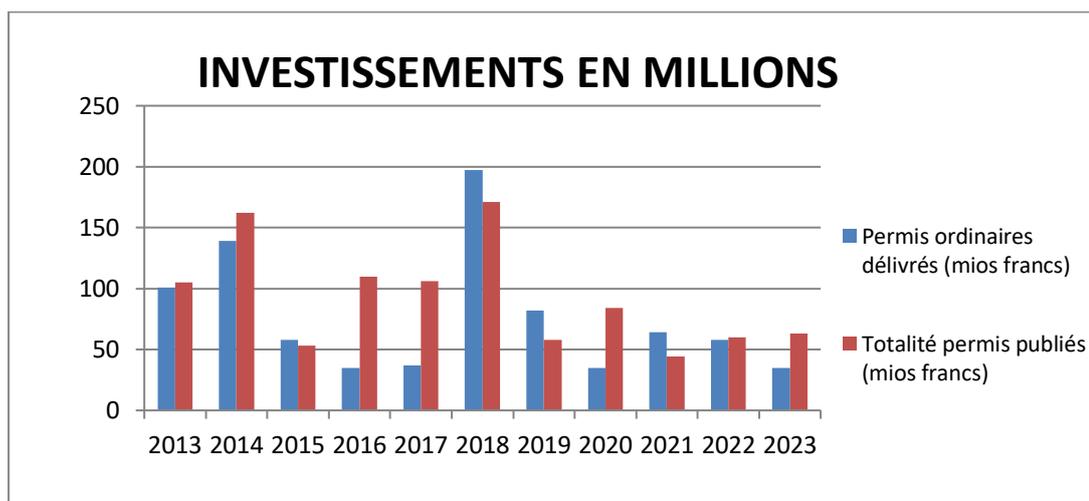


*les chiffres ont été adaptés car repris du RegBL

Les données précédemment publiées étaient tirées de la statistique des permis de construire. Depuis 2017, toutes les données ont été actualisées en tenant compte des logements effectivement terminés chaque année, soit sur la base des chantiers constatés finis. Cette nouvelle méthode induit quelques changements avec de grandes fluctuations possibles lorsqu'un grand projet se termine (différence subite d'une année à l'autre).

L'année 2023 reste à un niveau très élevé en ce qui concerne la réalisation de nouveaux bâtiments voués à l'habitat collectif, avec 83 nouveaux logements, en particulier à l'écoquartier. Sur les 6 dernières années, ce chiffre dépasse la moyenne habituelle des 60 nouveaux logements par année, ce qui va conduire à nouveau à une augmentation du nombre de logements vacants. Pour information, en 2023 le taux de logements vacants était de 4.90 %. La Municipalité n'a toutefois pas les moyens de réguler le marché, sauf pour les terrains dont elle est propriétaire.

L'effet positif de ces constructions sur l'évolution démographique ne s'est pas directement répercuté puisque la population de Delémont a faiblement progressé. Il faut toutefois rappeler que la construction de nouveaux logements est également nécessaire pour maintenir la population actuelle, en raison notamment du phénomène de desserrement des familles (séparations, divorces) et des jeunes qui prennent plus rapidement un logement que par le passé.



Le montant des investissements est resté dans la moyenne des dernières années.

5.5. Projet d'agglomération

Le projet d'agglomération s'est poursuivi mais avec une réflexion de fond sur la gouvernance, dans le but d'améliorer l'efficacité des organes politiques et du bureau technique. Le but principal visé a été de réduire les doublons et de redonner une dimension politique accrue afin de renforcer les collaborations intercommunales. Vu le retard très important constaté dans la mise en œuvre des mesures des PA1, 2 et 3, il a été décidé de ne pas faire de PA5 et de déjà mettre en œuvre les projets les plus avancés et qui ont une chance d'aboutir. Il a été décidé de demander le report de certaines mesures du PA3 étant donné les difficultés financières rencontrées. Parmi ces mesures figurent notamment le projet de passerelle à la Gare, la liaison mobilité douce entre La Ballastière et le Val Terbi ou encore le réaménagement du quai de la Sorne et de la route de Moutier Ouest.

La démarche engagée en 2019 afin de bénéficier d'un programme fédéral en faveur de la biodiversité dans les agglomérations s'est poursuivie : la Municipalité de Delémont a déjà pu réaliser certains projets qui se poursuivront, dont le sentier de la biodiversité autour de la Vieille Ville. Le concept de promotion de la mobilité douce s'est poursuivi comme celui du soutien à la réhabilitation de l'habitat.

5.6. Transports Urbains Delémontains (TUD)

Le Département et Service UETP a participé activement à l'élaboration de l'offre des prestations des TUD et de l'agglomération, en collaboration avec CarPostal Région Ouest, chargé de l'exploitation, le Canton (Section mobilité et transports) et les communes de l'agglomération. Comme le montre le tableau ci-dessous, le nombre de voyageuses et de voyageurs a une nouvelle fois fortement augmenté grâce aux efforts qui ont été déployés en lien avec l'augmentation des prestations depuis fin 2021. Pour la première fois de l'histoire des TUD, le cap des 700'000 voyageuses et voyageurs a largement été franchi. Ce chiffre tient toutefois compte des voyageurs transportés sur la ligne 2 Cras-des-Fourches jusqu'à Courtételle.

Evolution du nombre de voyageuses et voyageurs sur les lignes des TUD :

Année	Voyageuses et voyageurs
2021	301'808
2022	613'749*
2023	741'418*

Concernant PubliCar, les résultats sont positifs puisque 9'296 voyageuses et voyageurs ont été transportés en 2023 (8'977 voyageurs en 2022).

Dans le cadre de la promotion des TUD, et des transports publics en général, les « cartes journalières Commune » ont à nouveau connu un grand succès : 96% des 13 titres ont été vendus. Tout a été mis en place pour mettre en service le nouveau système de carte journalière commune dégriffée qui peut être acheté au guichet du service.

5.7. Bâtiments et terrains communaux, sites et monuments protégés

La Ville compte désormais 82 bâtiments, suite à l'acquisition des terrains SAFED, à entretenir, qui représentent une valeur vénale estimée à 120 millions de francs environ. Un entretien minimal des bâtiments communaux a été effectué, en fonction des dotations du budget de fonctionnement. En complément aux crédits spéciaux octroyés par le Conseil de Ville, les crédits-cadres pour l'entretien des bâtiments communaux, pour le Collège, pour le Centre sportif et pour divers assainissements énergétiques permettent de viser un niveau d'entretien satisfaisant pour les bâtiments considérés.

Les efforts principaux ont été consacrés aux projets suivants : établissement du projet et dépôt du permis pour la construction de la nouvelle école des Arquebusiers ; réalisation des travaux de couverture de la terrasse du Centre sportif et de l'assainissement des caves du Château ; planification et suivi des travaux liés aux crédits-cadres pour le Centre sportif, l'entretien et les assainissements énergétiques des bâtiments communaux et le Collège notamment ; poursuite des travaux d'adaptation au cimetière afin de rendre les lieux plus accueillants et les adapter aux besoins actuels ; fin des travaux de rénovation des fontaines de la Vieille Ville. Un temps important a été consacré à la reprise des bâtiments SAFED. De nombreux contacts ont été faits avec les locataires actuels et les futurs partenaires intéressés. Une étude est en cours pour la transformation du bâtiment principal no 34 pour les locataires actuels et futurs. Le contrat de bail avec Circosphère a été signé et le permis traité, ce qui permettra leur prochaine installation.

Concernant la maintenance des bâtiments (conciergerie), la planification globale a été mise à jour. Une analyse détaillée est en cours pour rationaliser et optimiser le travail, dans un souci d'économie. Un suivi attentif a été porté sur les travaux qui ont été engagés par les propriétaires privés sur des bâtiments protégés, en particulier en Vieille Ville, afin de poursuivre l'effort visant une mise en valeur du patrimoine architectural. Sur la base de l'arrêté pour attribuer des subventions pour la rénovation des façades en Vieille Ville, des aides financières ont été accordées à plusieurs propriétaires. Une politique foncière communale active a été poursuivie, dans le cadre d'une vision à long terme, afin de valoriser le patrimoine immobilier communal et disposer des terrains stratégiques pour assurer le développement de la ville.

5.8. Routes, rues et trottoirs, mobilité douce

La ville compte 400'000 m² de routes communales (51 km) et trottoirs (40 km) à entretenir, soit 67 terrains de football (routes privées et de la Bourgeoisie non comprises). Cette surface représente, à neuf, un patrimoine avoisinant les 100 millions de francs. Conformément aux documents d'analyse et de gestion de l'état constructif du réseau routier utilisés depuis plusieurs années, les travaux prioritaires ont été réalisés en fonction des ressources financières disponibles.

Le budget annuel pour l'entretien des routes, rues et trottoirs ne permet que de remettre en état des petites dégradations. Le crédit-cadre pour l'entretien et la réfection des routes, nécessaire pour maintenir au minimum l'état du réseau, a ainsi permis plusieurs interventions prioritaires. Les moyens financiers disponibles ont permis de procéder à un entretien par gravillonnage de quelques rues fortement dégradées et de procéder à la pose de tapis finaux dans les secteurs qui étaient en grande partie construits.

Les efforts principaux ont par ailleurs été portés sur les projets suivants : mise en œuvre du crédit-cadre pour la sécurisation des passages piétons prioritaires ; fin des travaux d'assainissement de la rue Louis-Vautrey, divers autres travaux, notamment la finalisation du giratoire Victor-Helg et du giratoire Robert-Caze. Le Canton a de son côté poursuivi les travaux d'assainissement des bordures de la RDU auxquels la Municipalité prend part.

Des études et travaux ont également été consacrés aux aménagements et assainissements qui sont réalisés en lien avec les équipements et les aménagements du futur écoquartier, à la réalisation des mesures liées au crédit-cadre « Mobilité douce », à la préparation du projet de la rénovation du Pont de la Maltière, aux équipements de Communance Sud et Nord, à l'étude du réaménagement du chemin des Vies-Ste-Catherine dédié à la mobilité douce et d'un nouvel accès routier via les Prés-Roses qui servira au Centre de collecte et de valorisation des déchets, à l'étude de réaménagement du giratoire du Righi conduite par les CFF et l'Office fédéral des routes.

Le département et service participe activement à l'étude du corridor N18 qui doit permettre de réaliser une liaison rapidement à destination de Bâle afin de sortir le trafic de transit et bénéficier de meilleures conditions d'accessibilité favorables au développement de Delémont et de son agglomération notamment.

5.9. Canalisations – PGEE

Sur l'ensemble de l'année, le service a consacré plus de 1'000 heures de travail pour assurer la gestion des canalisations. Le budget annuel pour l'entretien des canalisations permet de faire des curages, des réfections ponctuelles et quelques passages à la caméra. Les crédits-cadres sont, dans ce sens, nécessaires pour entreprendre des travaux plus importants : le premier pour le renouvellement des infrastructures et le second pour les mesures d'assainissement liées au plan d'actions du PGEE. Dans le cadre des mesures liées à ces crédits, plusieurs tronçons ont été assainis en 2023. Le Département UETP participe activement aux différents projets du SEDE (Syndicat intercommunal pour l'assainissement des eaux de Delémont et environs). La révision du Règlement sur les eaux usées est en cours.

5.10. Cours d'eau et projet « Delémont marée basse »

Sur l'ensemble de l'année, le service a consacré près de 1'900 heures de travail pour assurer la gestion des cours d'eau. Le projet « Delémont marée basse » - partie centre amont a été terminé en 2023. Le dernier tronçon sur le secteur Morépoint aval a été soumis aux offices fédéraux et cantonaux : il sera mis au net et publié sous la forme d'un plan spécial. Mais les autres cours d'eau ne sont pas en reste et plusieurs projets

sont à l'étude ou devront également être développés. Une mise à jour de la carte des dangers de la ville est en cours qui permettra de mieux cibler dans le futur les interventions à mettre en œuvre, ainsi que les prescriptions à fixer dans les plans spéciaux et dans les permis de construire.

La gestion et l'entretien des cours d'eau ont été réalisés, en collaboration avec la Commission de l'environnement, afin d'assurer l'écoulement normal des eaux et d'éviter des problèmes d'obturation ou de refoulement. Le Plan global de gestion et d'entretien de tous les cours d'eau communaux, validé par le Conseil communal et approuvé par l'Office cantonal de l'environnement, est mis en œuvre conformément aux priorités définies. Une réflexion a été engagée en vue de sa révision. Le Règlement sur la gestion et l'entretien des eaux de surface a été finalisé pour être soumis au Conseil de Ville. Les mesures de lutte contre les plantes envahissantes se sont poursuivies avec un programme d'intervention sur le ruisseau de Mettembert.

5.11. Déchets

Sur l'ensemble de l'année, le service a consacré près de 12'000 heures de travail pour assurer la gestion des déchets. L'étude de la réorganisation de la gestion des déchets au niveau régional s'est poursuivie. Le SEOD (Syndicat intercommunal pour l'élimination des ordures et autres déchets) a ainsi poursuivi le projet d'un Centre de collecte et de valorisation des déchets (CCV) dont le permis a été délivré. Les travaux sont prévus en 2024-2025. L'étude sur la réorganisation de la gestion des déchets, avec la mise en place d'écopoints adaptés et de conteneurs semi-enterrés, s'est poursuivie. L'étude détaillée en vue de la mise en place de conteneurs semi-enterrés est finalisée et débouchera sur un crédit et une demande de permis de construire.

Une stratégie de communication a par ailleurs été élaborée, avec l'appui de la chargée de communication notamment, pour mettre en œuvre une action intégrale composée d'actions dans les domaines de l'information, la communication, la sensibilisation et la répression. Cette stratégie est mise en œuvre progressivement. Une présence régulière de la problématique des déchets a déjà été mise en place dans le journal *Delémont.ch*. L'action Clean Up Day a été réalisée, en collaboration avec la SED. Une campagne de communication sur le littering a été effectuée et des boîtes à mégots personnelles (écobox) ont notamment été distribuées.

Les tonnages des déchets collectés sont plus ou moins constants depuis plusieurs années. La répartition des déchets 2023 par type est la suivante (chiffres en tonnes) :

- déchets urbains livrés au SEOD	2260.68
- déchets encombrants livrés au SEOD	300.08
- déchets verts	2085.15
- papier (par entreprises privées et Voirie)	1'242.94
- huiles végétales et minérales par conteneurs (entreprise privée)	9.18
- verre par conteneurs (entreprise privée)	528.00
- aluminium + boîtes (entreprise privée)	46.20
- collectes de vêtements usagés en 2022 par Texaid en ville de Delémont	150.72

5.12. Environnement, places de jeux, affichage public, réclames et enseignes

Le travail de la chargée de mission Nature et Paysage à 60% a permis de mettre en œuvre plusieurs mesures dans les domaines concernés. Les actions inscrites au Plan directeur Nature en ville ne nécessitant pas d'investissement financier particulier ont été poursuivies, notamment par des recommandations pour la plantation de haies et d'arbres, de parterres fleuris et pour l'aménagement de pieds d'arbres. Les contacts se sont poursuivis avec la Bourgeoisie concernant le renouvellement des arbres des allées du Domont (nouvelle étape de replantation) et du Vorbourg. La suite de ces projets se fait selon le programme d'intervention retenu, qui se déroule sur plusieurs années.

Plusieurs autres projets se sont poursuivis ou ont été engagés, en tenant compte notamment des nouvelles exigences liées au réchauffement climatique : plantation de 68 arbres (dont 50 nouveaux), plantation de 900 arbustes Entre-les-Etangs avec la Banque Cantonale du Jura, plantation de 500 arbustes près du Pont-Neuf, verdissement du cimetière, mise en place de la Fête de la Nature, poursuite de l'étude d'un sentier de la biodiversité en Vieille Ville et dans ses alentours, projet d'arboretum dans les jardins du Château en collaboration avec la SEPOD, finalisation des études du plan canopée.

Concernant les places de jeux, les mesures planifiées ont été mises en œuvre, conformément au Plan directeur communal et aux priorités fixées dans le crédit-cadre. De nouveaux jeux ont notamment été installés à divers endroits. Les travaux de la nouvelle place de jeux de la piscine ont été réalisés. Le projet de réaménagement du parc du Pré-Guillaume a été finalisé, le crédit demandé et le permis délivré : les travaux sont prévus en 2024.

La mise en application du Plan directeur communal de l'affichage public permet un traitement plus systématique des diverses requêtes en matière de réclames et d'enseignes, dont la gestion ne pose plus de problèmes majeurs grâce à ce nouvel instrument. La réflexion lancée afin de mettre au point un nouveau règlement permettant d'assurer une meilleure gestion et un suivi plus efficace des réclames et enseignes se poursuit, mais n'a pas été concrétisée par manque de temps.

Les réflexions et les études se sont poursuivies afin d'intégrer de manière beaucoup plus active toutes les questions liées au réchauffement climatique dans les projets qui sont menés et qui ont un fort potentiel afin de réduire l'empreinte écologique et d'améliorer le bilan carbone de la Ville. Le plan climat est finalisé sous la forme d'une stratégie et d'un plan d'actions. Ce plan est déjà en grande partie mis en œuvre par tous les services communaux concernés.



Commission de gestion et de vérification des comptes de la Ville de Delémont

Prise de position sur le rapport 2023 du Conseil communal sur l'activité générale de l'Administration

Monsieur le Président du Conseil de Ville,

Mesdames et Messieurs,

La Commission de gestion et de vérification des comptes (CGVC) tient en préambule à remercier les collaboratrices et collaborateurs de l'Administration communale ainsi que le Conseil communal pour la rédaction de ce rapport relatif à l'activité générale de l'Administration en 2023, première année de la nouvelle législature 2023-2027. La table des matières ajoutée en début de document, à la suite de l'organigramme, facilite grandement la lecture du rapport. La CGVC salue également la volonté des services de synthétiser les éléments les plus importants et pertinents, avec un renvoi au site internet de la Commune pour les détails.

Plus généralement, les membres de la CGVC tiennent à saluer l'important travail réalisé par l'ensemble du personnel communal, en particulier dans ce contexte de difficultés financières et de contexte international et géopolitique très préoccupant.

1. Département de la mairie et de la promotion économique

Au chapitre du personnel, le Département n'a pas connu de chamboulement à sa tête en 2023, puisque le Maire Damien Chappuis a été reconduit lors des élections. En revanche, la chancelière Edith Cuttat-Gyger a pris sa retraite dans le courant de l'année et a été remplacée par Nicolas Guenin.

Personnel communal

Le Département étant responsable du personnel de l'Administration communale, quelques considérations générales concernant le personnel méritent d'être relevées : l'année 2023 a également été l'occasion de l'adoption, par le Conseil de Ville, d'un nouveau règlement du personnel. Celui-ci est entré en vigueur le 1er janvier 2024. Au cours de l'année 2023, l'occupation effective des postes par le personnel communal s'est montée à un total maximal de 183,6 équivalents plein temps (contre 183,59 en 2022) comme le montre le tableau à la page 8 du rapport.

A noter que le Département de la Mairie est celui qui voit la plus grande différence en termes d'EPT (-4,4 EPT). Cela s'explique par les vacances de postes au sein de la Police communale.

Au sein de l'Administration communale, plus de 30 personnes ont été engagées en 2023 dans un cursus de formation (p. ex. apprentissage ou stage de haute école).

L'augmentation des absences, constatée de façon très importante en 2022, s'est maintenue en 2023 et les chiffres d'absence sont très légèrement supérieurs à ceux de l'année précédente. En 2023, le nombre de jours d'absence s'élève à 3197 (2869 en 2022). Le taux d'absentéisme au sein du personnel communal est passé de 4.36% en 2021 à 5.26% en 2022 et 5.67% en 2023 (ces chiffres correspondent à environ 8.7 jours d'absence par personne en 2021, 11 jours en 2022 et 11,4 jours en 2023). Cette tendance à une augmentation importante a été constatée de façon générale au niveau suisse depuis 2 ans.

Les cas d'absence de longue durée maladie impliquant l'ouverture d'un dossier auprès de l'assurance perte de gain ont augmenté (15 cas contre 8 en 2022), de même que le nombre total de jours d'absence. Cela a eu un impact significatif sur le taux d'absence général du personnel.

Police communale

Sous le commandement du Commissaire, la Police communale a effectué ses tâches en 2023, malgré une situation difficile en termes de personnel. La CGVC regrette que ces difficultés ne soient pas mentionnées plus en détail dans le rapport. Elle relève, néanmoins, que le nombre de dossiers « Police-Secours » est en hausse en regard de l'année précédente, soit 799 (599 en 2022). Il s'agit d'infractions constatées ensuite d'interventions, de rapports, de constats divers et de plaintes. S'agissant des dossiers administratifs (demandes de naturalisation, notifications de poursuites, patentes de restaurants, dénonciations pour les ordures, enquêtes diverses, etc.), ceux-ci sont restés stables, avec une légère diminution par rapport à l'année précédente, soit 1'068 (1'127). A noter que depuis 2023, le Ministère public adresse à la Police municipale de Delémont toutes les demandes d'identifications de conducteur en lien avec des infractions de stationnement sur des emplacements mis à ban sur le sol communal. Pour cette année, le nombre de ces requêtes se monte à 184.

Le fiasco du parking de l'Etang n'est pas évoqué au chapitre des rentrées financières de la police. La CGVC se questionne et regrette cette absence.

Centre de Renfort d'Incendie et de Secours

En 2023 le CRISD a renouvelé et reçu 2 véhicules d'interventions, 1 véhicule DCH pour lutter contre les pollutions hydrocarbures et un véhicule pionnier pour le secours routier. Ces véhicules ont été réalisés par la société Brändle. Les véhicules ont été inaugurés à fin 2023.

Les efforts de recrutement des 3 dernières années sont bénéfiques. 10 personnes ont été intégrées au SIS Delémont, 2 femmes et 8 hommes. A fin 2023, l'effectif opérationnel du CRISD est de 56 personnes, dont 9 femmes et 47 hommes. 35 personnes sont intégrées au centre de renfort.

Finances

En 2021 (derniers chiffres connus en 2023), les personnes physiques qui ont un revenu imposable inférieur à CHF 40'000.- représentent 53% de l'ensemble des contribuables et paient 10% du total des impôts ; 33% des personnes ont un revenu imposable qui se situe entre CHF 40'000.- et 80'000.- et paient 39% des impôts totaux ; 14% des personnes ont un revenu imposable supérieur à CHF 80'000.- et paient 51% des impôts.

A propos de l'année fiscale 2023, 8'366 déclarations d'impôts (ci-après DI) ont été envoyées (contre 8'392 DI en 2022). Le Bureau des impôts et cadastre a envoyé 142 formules pour nouveaux contribuables durant l'année 2023 (140 en 2022). Enfin, le nombre de personnes taxées à la source a légèrement augmenté et se monte à 1'880 en 2023 (1'744 en 2022).

La situation budgétaire de la Ville n'étant pas concernée par ce rapport, il est renoncé à y faire mention.

Informatique

Finalement, en ce qui concerne le service de l'informatique, la Ville de Delémont met à disposition des téléphones mobiles à ses employés et a lancé en 2023 un appel d'offres pour renouveler le mandat d'opérateur téléphonique. La solution retenue permettra à la Ville de Delémont d'uniformiser les abonnements de téléphonie mobile, et d'économiser 8% sur la facture annuelle. Le Service informatique a signé un contrat de 2 ans renouvelable, avec des forfaits plus intéressants que précédemment. La Ville de Delémont s'est aussi dotée d'une directive concernant la téléphonie mobile, permettant de cadrer l'utilisation des appareils professionnels tant en termes de transfert de données, de communications ou d'installations de logiciels. Enfin, le changement de système de téléphonie fixe devrait permettre d'économiser environ 20% sur le budget de télécommunications et des liaisons au réseau de téléphonie public.

2. Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et du logement

L'année 2023 a vu l'entrée en fonction de M. Patrick Chapuis en tant que chef du Département qui annonce ses objectifs : une remise en question de certaines pratiques et priorités. Ainsi, la vente du Creux-des-Biches, la révision du règlement concernant les bourses et celui des allocations de naissance est annoncée. L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs ont participé à l'analyse des prestations du Département, consultation judicieuse.

Quelques chiffres importants : le nombre de demandes d'aides sociales a passé de 98 en 2022 à 137 en 2023, augmentation importante signe de difficultés économiques. Parmi les prestations d'aide de la Commune, la CGVC note une légère augmentation des allocations de fin d'année, de 231 bénéficiaires en 2022 à 237 en 2023, pour une somme globale versée quasi identique. On peut déduire de ces quelques chiffres que l'aide sociale de la Commune est encore utile.

Le Creux-des-Biches a vu le nombre de nuitées passées de 2490 à 3070 mais seuls 10 à 15 % des visiteurs et nuitées proviennent de Delémont, ce qui motive la réflexion de la vente de l'immeuble. Quant à la Maison de l'enfance, elle a vu son taux de remplissage augmenter de 2% mais la liste d'attente est toujours importante: 145 enfants. La question de satisfaire la demande de places est donc ouverte comme celle du loyer trop important selon Compas.

La Société delémontaine d'habitation, en proie à des difficultés liées au retrait de l'aide fédérale, a été absorbé fin 2023 par la Société coopérative d'habitation, cette reprise mettant fin ainsi à une période d'incertitude pour les locataires s'agissant de leurs loyers. En ce qui concerne Clair-Logis, la CGVC considère que le rapport ne répond pas à toutes les questions que l'on peut légitimement se poser. Elle reviendra sur les questions importantes que soulève ce fiasco, tant au niveau financier qu'au niveau maîtrise du projet et de son organisation.

La CGVC salue la réception du label « Commune en santé » et les efforts effectués en faveur d'une politique des séniors.

Enfin, il y a lieu de saluer le suivi du Centre de la jeunesse et de la culture, du Conseil delémontain des jeunes, de l'Espace-Jeunes et de la Ludothèque, unités qui montrent un intérêt marqué de la Commune pour l'enfance et la jeunesse. Celle-ci n'étant pas très intéressée à participer aux Promotions Citoyennes puisque le Conseil communal envisage de renoncer à l'événement.

3. Département de la culture, des sports et des écoles

Le responsable département de la culture, des sports et des écoles est M. Claude Schluchter.

La gestion des locations des 9 halles de sport de la Ville ainsi que des 4 locaux à vocation culturelle démontre que l'attente est toujours plus forte. Parallèlement, les demandes de réservations d'heures de piscines, de terrains de football ou autres lieux multisports sont également grandissantes. Cette situation exprime ainsi un dynamisme sociétair important à Delémont.

Les différentes manifestations organisées par le Service occupent une place importante du temps de travail du personnel. Mettre sur pied un événement qui fait sens au cours de l'année constitue un élément de satisfaction important.

En 2023, plus de 100 demandes de subventions ponctuelles ont été traitées par le Service. Au final, les sommes attribuées l'ont été pour environ deux tiers à la culture et un tiers au sport.

Pour la répartition des dons, il y a eu CHF 64'640.- pour la culture, CHF 14'888.75.- pour autres, et CHF 11'690.60.- pour le sport.

Commission des sports

La Commission des sports s'est réunie à 4 reprises durant l'année 2023. L'augmentation du prix d'entrée à la piscine a été validée par la Commission. Elle suit l'avancée des projets de parc urbain et de Journée des sports, ainsi que les répercussions de la promotion de la 1^{ère} équipe des SRD sur les infrastructures existantes, ainsi que les travaux d'extension de la terrasse du restaurant de la Blancherie.

Manifestations

La population de Delémont et sa région a la chance de bénéficier d'une offre culturelle et sportive de qualité, diverse et dense.

Manifestations organisées par le service CSE

La deuxième édition du 1^{er} août au parc urbain a rencontré son succès malgré la météo capricieuse.

Parmi les principales manifestations de l'année, le traditionnel carnaval a réjoui la population durant 6 jours de festivités au mois de février. Le beau programme du festival Delémont'BD a attiré près de 16'000 visiteurs à travers ses expositions et animations.

La piscine

Les affluences à la piscine en plein air pour la saison estivale 2023 ont été très élevées grâce à une météo propice à la pratique de la natation. Aucun incident grave n'a été signalé durant la saison. Bien que la clientèle soit parfois difficile à gérer, en refusant de plus en plus souvent de respecter les conseils et les directives. La présence des agents de sécurité a été réduite. Pour ce qui est de la piscine couverte, on observe à nouveau une affluence similaire à celle d'avant la pandémie de Covid-19.

Centre sportif (salles de sport et stade)

Les salles de gymnastique de la Blancherie sont très fréquentées. En plus des écoles qui les utilisent en journée, dès la fin d'après-midi, ce sont les clubs et les sociétés qui viennent pratiquer en grand nombre leurs sports. De nombreux tournois de handi-basket offrent aux sportifs à mobilité réduite la possibilité de s'épanouir. Le stade de la Blancherie a retrouvé une certaine ferveur, notamment avec la promotion des SRD en Promotion League et les deux qualifications en Coupe de Suisse contre des équipes de Super League. Aux Prés-Roses, les terrains synthétiques ont entraîné une hausse des locations durant les mois de janvier à mars.

Commission de la culture

La Commission de la culture s'est réunie à 4 reprises durant l'année 2023. Le soutien à SOS Méditerranée a été abandonné tel qu'il avait été projeté et pourrait être intégré au projet Culture au pluriel qui a pour but de réunir lors d'une fête les diverses communautés culturelles de la Ville.

Bibliothèque municipale

Chiffres clés 2023

Actrice majeure de la culture et de l'éducation à Delémont et dans sa région, la Bibliothèque municipale a rencontré un grand succès en 2023, malgré la fermeture d'un mois (janvier) de la Bibliothèque des jeunes. Il y a eu 56'956 visiteuses et visiteurs qui ont profité de ses multiples services ainsi que 5'534 lectrices et lecteurs actifs sur les deux sites. Il y a eu également 236'444 prêts de documents (sur le podium des meilleurs résultats depuis 1956). la Bibliothèque possède désormais 56'956 documents, les citoyennes et citoyens peuvent accéder à plus de 5 millions de références bibliographiques.

Faits marquants 2023

La Bibliothèque municipale a démontré sa formidable capacité de résilience suite au début d'incendie et aux inondations du 24 décembre 2022, grâce aux précieux services des Travaux publics. Malgré le contexte

exigeant, la Bibliothèque a maintenu tous ses services et toutes ses animations au sein de la Bibliothèque municipale, avec une grande diversité d'actions, une répartition homogène durant toute l'année.

Perspectives 2024

La Bibliothèque municipale a le devoir de défendre l'accès à l'éducation et à la culture pour chacune et chacun, tout en tenant compte du contexte financier difficile de la Municipalité et du Canton. Face aux problèmes récurrents des locaux au niveau de la Bibliothèque des jeunes et dans une volonté de réunir les deux sites, « il est obligatoire de dessiner un projet concret de site unique ». En 2024, un groupe de travail sera constitué afin d'étudier le redéploiement de la Bibliothèque, de l'Espace-Jeunes et de la Ludothèque, tout en analysant les synergies, en suggérant plusieurs variantes et en intégrant la recherche d'une solution économique.

École primaire

Chiffres clés 2023

L'école primaire de Delémont compte 55 classes pour un total de 990 élèves. Sont compris dans ce chiffre les élèves externes intégrés aux classes de soutien et de transition. Chaque semaine, l'équivalent de 2'046 leçons est dispensé par le Collège des enseignants de Delémont (73.07 EPT).

Commission de l'école primaire

La commission a siégé à 8 reprises et traité les dossiers courants qui lui sont attribués. Les membres ont également pris connaissance de la nouvelle loi scolaire qui entre en vigueur le 1er février 2024 et qui aura un impact important.

4. Département de l'énergie et des eaux

Electricité

La production d'électricité renouvelable a poursuivi sa croissance pour dépasser 8.8 GWh et représente 9.55% de l'énergie consommée. Si les installations photovoltaïques des SID y ont contribué pour plus de la moitié, la plus grande augmentation provient de la réinjection de la production des petites installations indépendantes, dont le nombre a augmenté de 104 en 2023. Après une diminution en 2022, la production hydroélectrique a retrouvé les niveaux des années précédentes grâce à une augmentation des précipitations. Grâce à la progression des installations de production d'énergie, le volume d'énergie soutiré au réseau amont a pu être réduit, cependant la puissance maximale nécessaire a continué à augmenter, s'approchant des 18'000 kW. La CGVC constate que les mesures permettant de favoriser les recours aux énergies renouvelables continuent de porter leurs fruits.

La consommation de l'éclairage public est restée stable. L'installation d'un nouvel éclairage LED télégéré a été réalisée à la Promenade des 2 rivières et à la Rue Emile-Boéchat. Grâce aux mesures de conversion déjà réalisées, l'économie représente plus de 500'000 kWh/an par rapport à l'ancienne technologie. L'assainissement du solde du réseau, soit 25% des luminaire sera poursuivi.

Eau

Le volume des précipitations au cours de l'année 2023 a été supérieur à l'année précédente, mais reste inférieur de 15% par rapport à la moyenne 1991-2020 en raison d'un début d'année sec. Globalement le volume d'adduction d'eau est stable par rapport à l'année précédente, soit 1.2 millions de m³. Le taux de fuites sur le réseau est stable à 12.5%, ce qui est excellent et devient difficile à améliorer. La CGVC est convaincue que l'entretien du réseau permettra de réduire le gaspillage d'eau et salue les efforts réalisés dans ce sens, tout en relevant son excellente qualité.

Gaz

Les actions Régiogaz ont été cédées au 30 septembre 2023 et Delémont s'approvisionne dès cette date auprès de la société Gaznat à des conditions tarifaires favorables. En revanche, le litige avec EDJ concernant le droit de passage n'est pas résolu et ce cas a été porté devant l'OFEN.

Aucune nouvelle installation n'a été raccordée au réseau de gaz durant l'année 2023. Le nombre d'installations raccordées a poursuivi sa diminution (-40), tout comme les ventes de gaz (- 13.8 %) pour s'établir en dessous de 60 GWh, soit le volume le plus faible depuis 2015. La diminution s'explique également par des températures clémentes et par les économies réalisées afin de réduire le risque de pénurie. Le déficit a pu être réduit d'un demi-million pour s'établir à CHF 132'000.- et la dette du gaz a également pu être réduite de CHF 870'000.- pour s'établir à CHF 2'760'000.-.

Services partagés

Les activités des SID engendrent une masse de travail plus conséquente et diversifiée, notamment avec les nouveaux produits SMOTION, CHARG'IMMO et COMMUNITY. Les SID ont également fourni des services à d'autres communes pour les assister dans la gestion des ruptures de conduites. A noter que les SID assument la gestion administrative du réseau électrique de Courchapoix depuis le 1er janvier 2024.

5. Département de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics

L'année 2023 a été marquée par un processus d'analyse globale du Département en lien avec l'audit COMPAS, qui a permis de prendre les premières décisions en vue de dégager des économies.

Au quotidien, le rythme a été soutenu entre la poursuite et la concrétisation des études et projets en cours (Arquebusiers, place Roland-Béguelin, Gare Sud, zones d'activités Communance Sud et Nord, révision partielle du RCC, Prés-Roses, etc.). La CGVC relève qu'il est mentionné dans le rapport que le Plan climat était en cours de finalisation en 2023.

La gestion des permis de construire et de police des constructions occupe également un temps considérable au Service UETP, bien que l'année 2023 ait été marquée par une diminution, puis stabilisation des permis traités.

La thématique de l'offre actuellement très faible en terrains équipés immédiatement disponibles, et la quasi-nullité de l'offre en possibilité de construire des maisons familiales sur le territoire communal, est une préoccupation constante du Conseil communal, qui rejaillit sur les activités courantes et stratégiques de l'UETP. Cette vision, somme toute politique, est en lien avec la poursuite de l'exode d'une partie de la population delémontaine – la plus nantie - désireuse d'acquérir un terrain en vue de construire sa propre villa individuelle ou groupée. Le côté positif de cette situation est la rénovation de plusieurs maisons familiales ce qui est favorable au développement durable de la Ville. De même que la prise en compte de toutes les réserves de terrains encore libres (dents creuses) permettra de densifier l'habitat selon les souhaits des nouveaux plans d'aménagement.

En parallèle, la réalisation de nouveaux bâtiments voués à l'habitat collectif a engendré 83 nouveaux logements en 2023, en particulier à l'Ecoquartier. C'est un chiffre très élevé compte tenu du fait que les six dernières années, ce chiffre dépasse la moyenne de 60 nouveaux logements par an, ce qui engendrera à terme une nouvelle hausse des logements vacants (4,90% en 2023).

Le projet d'agglomération a suivi son cours, avec une réflexion de fond quant à sa gouvernance. Au vu des difficultés financières rencontrées, il a notamment été décidé de demander le report de certaines mesures du PA3, dont le projet de passerelle à la Gare, ainsi que de renoncer à mettre en place un PA5. Certains projets en faveur de la biodiversité dans les agglomérations se sont poursuivis, à la faveur d'un programme fédéral : il s'agit notamment de la réalisation du sentier de la biodiversité autour de la Vieille Ville.

Les TUD, l'entretien des bâtiments et terrains communaux, des sites et monuments protégés, des routes, rues et trottoirs (avec priorisation en fonction des moyens financiers à disposition), le développement de la mobilité douce, la gestion des canalisations, le projet « Delémont Marée basse », la gestion des déchets ou encore l'importante mission en matière environnementale que celle de la chargée de mission Nature et paysage à 60%, sont autant de dossiers thématiques forts à charge du service UETP.

Considérations générales : à la lecture du rapport, il est étonnant de constater que malgré l'effort évident de communication vers l'extérieur réalisé par le Département et le service UETP, il n'est jamais clairement fait mention de la communication transversale à l'interne de l'Administration communale, en particulier entre les différents services concernés par les différents projets (service financier notamment). Cela interroge quant à la vue d'ensemble des importants projets en cours – qui dépassent la responsabilité du seul service UETP - et sur les déboires financiers catastrophiques de plusieurs projets achevés qui pourraient découler de cet état de fait.

Comme cela a été relevé plusieurs fois à la tribune du Conseil de Ville, la pertinence de coupler la responsabilité de Chef.fe de l'UETP à la Promotion économique de la Commune, avec les conflits d'intérêts potentiels que cela engendre notamment au niveau de la planification financière, reste très problématique et devrait être thématifiée.

Enfin, la charge de travail en matière de dossiers stratégiques de la plus haute importance qui repose sur le seul service UETP devra également être questionnée, autant en matière de responsabilité stratégique qui semble ne reposer que sur quelques collaborateurs et collaboratrices, qu'en terme d'impact financier sur les finances communales.

6. Conclusion

La Commission de gestion et de vérification des comptes réitère ses remerciements pour la qualité du travail effectué et recommande au Conseil de Ville d'accepter le rapport du Conseil communal sur l'activité générale de l'Administration 2023 tel que présenté. Le manque de vision transversale relevé par la CGVC en 2023 sur le rapport d'activité 2022 n'a, à son sens, pas assez pris en compte.

En poussant la réflexion plus loin, la CGVC s'interroge fortement sur la pertinence de la rédaction d'un tel rapport et se demande si à l'avenir une réflexion quant à une version plus allégée et attractive ne pourrait pas être attribuée aux chargé-es de communication.

Pour la Commission de gestion et de vérification des comptes :

La présidente
Mme Céline Robert-
Charrue Linder

Le vice-président
M. Christophe Günter



ARRETE DU CONSEIL DE VILLE

Le Conseil de Ville de la Commune municipale de Delémont

- vu :
 - le rapport du Conseil communal ;
 - les dispositions de l'art. 29, ch. 9 du Règlement d'organisation de la Commune municipale ;
- sur proposition du Conseil communal ;

arrête

1. Le rapport 2023 du Conseil communal sur l'activité générale de l'Administration communale est accepté.
2. Cette décision est soumise au référendum facultatif.

AU NOM DU CONSEIL DE VILLE

Le président :

La secrétaire :

Pascal Domont

Lucie Üncücan-Daucourt

Delémont, le 30 septembre 2024